

# Le Colporteur

Le magazine municipal

Valloire  
 GALIBIER  
FRANCE



## ÉDITO

Chères Administrées, Chers Administrés,

J'espère, comme vous tous, que nous puissions, cet été, revivre et travailler pratiquement normalement. En effet, ne pas pouvoir exercer son activité, perdre de l'argent, que l'Etat compense ou pas par des aides, tout ceci n'a pas de sens. Vous faites tous votre métier, par plaisir, par passion et pour en vivre !

J'ai pu constater que certains avaient compris les bienfaits de l'aide horizontale, comme je l'avais évoquée, dans une lettre adressée à la population.

L'entraide est un ciment de l'entente, et tout ne peut venir d'en haut, notre État s'appauvrissant. La famille, le travail représentent peut-être un cliché douteux pour certains penseurs, mais force est de constater, en cet épisode de crise sanitaire, que ces valeurs en nous tenant et nous maintenant, nous empêchent de sombrer.

Si les problèmes sanitaires s'estompent, la Montagne connaîtra encore une forte fréquentation cet été.

Ce rappel à l'ordre reçu de pleine face, doit bien sûr nous faire réfléchir, à la fragilité des certitudes en premier lieu, et à la profondeur des problèmes à aborder et à résoudre en second lieu.

Nous ne pourrons jamais nous garantir de tout sur tout ! Il n'empêche, tirons les conclusions de ce qui nous arrive, et mobilisons notre énergie, pour faire émerger une des plus belles qualités qu'à le genre humain, « la faculté d'adaptation ».

Je reviens souvent sur cette image, des agriculteurs de montagne qui se sont transformés en moniteur de ski, en champions pour certains, de leur entourage qui s'est engagé dans le tourisme.

C'est grâce à cela que nous sommes en possibilité de vivre à Valloire aujourd'hui.

Ce fut une belle preuve d'adaptation. À toute la jeunesse d'aujourd'hui, aux jeunes adultes et tous les acteurs de demain, trouvez, puisiez, et cherchez dans le passé l'exemple, la volonté et l'espoir pour façonner votre monde afin qu'il vous corresponde demain. Cela peut paraître très général, mais ne vous y trompez pas, cela se joue aussi localement.

Toutes les stations de sports d'hiver offrent chacune des appareils pour monter sur les domaines et des pistes enneigées pour glisser à la descente. Ceci, pour beaucoup de vacanciers, ne différenciant

pas leur choix, ces deux volets offrant des qualités communes à leur lieu de destination. Il existe donc d'autres critères différents pour choisir sa destination de vacances, et c'est sur ces différences que nous devons mettre en avant nos qualités.

Nous avons devant nous un très bel avenir. Il faut le modeler aux formes du temps futur, avec en point de mire le développement durable.

« Développement durable », rarement deux mots aussi simples, que l'on doit à Madame Burtland lors d'une commission mondiale sur l'environnement en 1987, auront été aussi parlants et expressifs pour exprimer un domaine aussi vaste concernant notre monde, aussi important pour l'avenir de nos descendants, et par conséquent aussi prégnants pour tout citoyen habitué du sens des responsabilités et de l'intérêt général.

En effet, « Développement » sous-entend évolution technologique, augmentation démographique, aspiration à la croissance permanente du degré de qualité de la vie, au plan social et humain.

À « Durable », j'associerai la pérennité d'une vie sensée sur Terre, la préservation de la planète et de ses richesses, la gestion raisonnée de ses ressources.

Cette expression courte nous impose une feuille de route, des plus explicites malgré sa simplicité, mais des plus exigeantes de par son sens, nous inscrivant dans une obligation morale et intellectuelle envers nos enfants et les peuples.

L'expression du Développement Durable ne pourra positivement se faire, aux plans environnementaux, économiques, sociaux, et humains qu'avec l'appui, l'aide et le partenariat des associations, des clubs et de l'aide citoyenne.

Car cela englobe totalement un mode de vie, de réflexes, d'habitudes et de principes éducatifs.

Un fait important, en ce début d'année, fut l'établissement d'un nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) suite à l'attaque juridique d'une association locale, contre le PLU établi en 2013.

Elle avait obtenu son retrait par le Tribunal Administratif de Grenoble en 2015, jugement entièrement contrecarré par le Tribunal de Lyon, qui rétablit ce PLU dans son intégralité en 2018.

Donc, coup d'épée dans l'eau, temps perdu et argent du contribuable gâché.

Qu'à cela ne tienne, le PLU 2021 a été approuvé par votre conseil municipal le 29 avril.

Les leçons n'étant mieux perçues que par ceux qui en payent les conséquences, nous ne sommes pas à l'abri de recours basés sur des causes dont nous avons par moment des difficultés à cerner les motivations.

L'établissement d'un PLU est un acte administratif et politique, au sens noble du terme.

Il sert à déterminer la direction que des élus en place souhaitent donner au territoire qu'ils gèrent.

C'est une opération à frustrations multiples et variables :

Pour les propriétaires qui voient des modifications de zonages, et pour les élus, qui contraints par des lois, des règles et des décrets, ne sont plus du tout libres d'agir selon leur souhait pour concilier « choix raisonnable et humain » avec « directives nationales » en matière d'urbanisme.

Et comme l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts privés, je vous laisse comprendre la difficulté.

Ce PLU repose sur trois piliers :

1. Habitation principale pour ceux qui habitent à Valloire, travaillent à Valloire et vivent de Valloire.

(Le coût du foncier, entretenu par l'offre et la demande, empêche la commune, « peu riche en terrains », d'intervenir comme elle le souhaiterait en ce domaine).

2. La construction de lits hôteliers professionnels touristiques « chauds ».

3. Un ralentissement souhaité de la production de la « promotion immobilière ».

Je profite ici pour affirmer que l'implantation souhaitée par votre conseil municipal et la majorité très importante des habitants

comprenant l'intérêt dynamique et économique d'un grand Hôtel Club aux Verneys, ne diminue en rien la surface de constructibilité de l'habitat principal et n'a pas d'incidence sur le zonage des terrains !!!

Ce sont deux domaines différents dans le PLU, ce ne sont pas les mêmes têtes de chapitres, ce n'est pas lié !

Je vous incite, sincèrement, avant de voter aux élections vos élus, de venir vous faire expliquer les tenants et aboutissants des choix délibérés ou imposés qui ont mené à l'établissement de ce PLU.

Vous constaterez que ni parti-pris, ni privilèges, n'en ont motivé son élaboration.

Et enfin, par la mise en place de la protection de la destination des hôtels et des maisons familiales, Valloire vient de tirer les premiers bénéfices en ces deux domaines.

Voici les deux grands thèmes que je souhaitais aborder avec vous, deux thèmes qui méritent compréhension et adhésion de tous, plus que jamais alors que tout se déchire autour de nous, dans le monde entier, que notre communauté Valloirinoise, reste unie, autour de sa Mairie, qui qu'en soit à sa tête !!!

Car la Mairie est le cœur du réacteur de la commune. D'elle, tout dépend intramuros. Et, pour l'extérieur, il devrait exister avec l'État un pacte de confiance, un lien républicain, un lien qui depuis quelques années a tendance à se déliter, par une réduction drastique des ressources budgétaires allouées et une distanciation dans l'écoute des élus de terrain que sont les Maires.

Ceci est grave, car les communes françaises sont les cellules du corps de notre pays.

Et quand les cellules sont en bonne santé, le corps se porte bien...

*Jean-Pierre Rougeaux, Maire de Valloire*

## SOMMAIRE

Brèves	4
Urbanisme, environnement préservé et dépôts disgracieux	5
Tout savoir sur le budget	6
Conseils municipaux	9
Nouveaux agents municipaux	11
Etat civil	12
Taxe de séjour	13
Immobilier de loisirs	14
Centre équestre	15
Sentier du Télégraphe	16
La demeure d'Anysie	17
JB Grange, quelle carrière !	18
Valloire s'engage pour le Flocon Vert	21
Valloire Tourisme	22
SEM Valloire	23

Valloire Réservations	24
ESF	25
ESI	26
L'expérience des clients français en station de montagne cet hiver 20-21	27
Foot Valloire	28
Judo Club	29
Snowclub	30
Val Patin	31
APEV	32
Les Violettes d'Or	32
Sois-là aussi	33
AEP - Centre Culturel	34
Valloire Art Contemporain	34
Festival Valloire baroque	35

Directeur de publication : Jean-Pierre Rougeaux

Ont contribué à ce numéro : Coralie Achin, François Bongrand, Sandrine Dupuis, Thierry Durand, Corine Falcoz, Annick Grange, Christian Grange, Martine Grange,

Johann Kwiatkowski, Emmanuelle Lacoste, Christian Magnin, Jean-Marie Martin, Alberte Retornaz, Dominique Retornaz, Natacha Rivas, Marie Robillard, Jean-Pierre Rougeaux,

Marc Sonzogni, Ambre Thomasset, Véronique Thomasset, Marc Torfs

Remerciements aux associations pour leur participation.

Photo de couverture et dernière de couverture : Xavier Aury / Valloire Tourisme

Mise en page : guimart graphisme d'altitude - Impression Extra Bleu Ciel

## Erratum Maisons Fleuries

Lors du concours des Maisons Fleuries 2020, le 3e prix dans la catégorie « Habitation avec décor floral sur la voie publique » a été attribué à Jacques Giraud, et non Georges Giraud comme nous l'annoncions par erreur dans le Colporteur n°31.

## Remplacement des glissières de sécurité sur la route de Poingt-Ravier

Les glissières de sécurité de la route de Poingt-Ravier n'étaient plus en capacité d'assurer leur rôle. Le temps, les opérations de déneigement notamment, les avaient fragilisées, voire dégradées partiellement.

Il a été procédé à la dépose et au remplacement complet de toutes les sections par un équipement de même type constitué de glissières de sécurité en bois normalisées.

Coût : 9 000 € TTC



## Rénovation des panneaux de hameaux

L'ensemble des panneaux de hameaux de la commune a été restauré par l'application d'une peinture adaptée.

## Vers une suppression des espèces au sein du réseau de la DGFIP

Dans le cadre de la dématérialisation des processus de gestion, les postes comptables de la DGFIP ne disposeront plus d'espèces au cours de l'année 2021. Cette évolution concerne déjà, depuis le 28 juillet 2020, le paiement des factures de cantine, crèche, d'hôpital, amendes ou impôts, en espèces et en carte bancaire dans les 66 bureaux de tabac agréés au sein du département. Les usagers disposant d'une facture munie d'un QR Code peuvent donc la régler directement auprès des buralistes.

## Message des services de La Poste aux administrés

« Chaque année, nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux piquûres d'insectes. Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, nous vous engageons à vérifier régulièrement votre boîte aux lettres afin de vérifier que des nids d'insectes piqueurs ne sont pas présents. Si ces conditions ne devaient pas être respectées et qu'un risque subsistait pour nos personnels, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche. Nous vous remercions par avance de votre collaboration. »

## Modifications des horaires du bureau de Poste de Valloire

Dans le cadre de la réforme des agences postales, le bureau de poste de Valloire fait partie de ces agences destinées à changer de format. Sa fréquentation moyenne ayant baissé de 50% depuis 2018, le groupe La Poste souhaiterait que la charge financière du maintien de cette agence incombe à la commune.

Après plusieurs rencontres au cours des derniers mois, Monsieur le Maire a finalement refusé de céder aux demandes de la Poste de reprendre à la charge de la commune le coût de fonctionnement (loyer, salaire) du bureau de poste.

Par conséquent, La Poste, forcée de maintenir un service public minimum, prévoit de réduire l'ouverture du bureau à 12 heures par semaine. La dégradation de ce service impacte la qualité de notre village. À terme, ce sont les finances de Valloire qui seront impactées, puisque nous serons obligés de reprendre ce service à notre charge, sous la forme d'une agence communale, si nous ne voulons pas le voir disparaître.

La Poste a une mission de service public de distribution du courrier et des colis partout et à un prix abordable pour tous. Mais son déficit se creuse un peu plus chaque année pour atteindre plus d'un milliard d'euros en 2020. Comme cela a été rappelé dans le récent rapport de l'ancien député Jean Launay sur « Les mutations du service universel postal », il est urgent que l'État respecte son engagement à soutenir les missions de service public de la Poste et les garantisse au plus vite, sans faire porter ce coût aux collectivités. Nous ne pouvons plus supporter les transferts de charges pour toutes raisons, de l'Etat vers les communes, sauf à accepter de s'appauvrir.

## Les chiffres à retenir

Les fuites sur le réseau d'eau en France représente environ 1 milliard 340 millions de mètres cubes par an.

En comparaison, la production annuelle de neige de culture représente 55 millions de mètres cubes. Une année de fuites d'eau représente presque 25 années de neige de culture !

# Urbanisme, environnement préservé et dépôts disgracieux

**Longtemps, les hommes, au cours de l'histoire, occupant un terrain pour y vivre, construisaient leur gîte et les dépendances dont ils avaient l'utilité pour vivre autour de leur maison. Et cela se faisait en toute liberté, le permis de construire n'existait pas.**

Le permis de construire, qui naît sous sa forme moderne en 1943, est la conséquence de la préoccupation croissante des pouvoirs publics pour le contrôle des constructions urbaines.

Certaines communes avaient pris les devants et imposé le permis de bâtir, avant cette date, par exemple Saint-Étienne en 1890. Donc on peut vérifier que déjà il y a 130 ans, un début de réglementation se mettait en place dans certaines communes françaises.

Depuis les lois, les règles, et les décrets ont organisé la possibilité de construire en la soumettant à diverses autorisations.

Ceci s'appliquant pour tout ressortissant, résidant sur le sol français, ainsi qu'à Valloire !

Au nom du respect de la loi, au nom du respect de tous, au nom de l'équité et du traitement de l'égalité, il n'est plus possible que des agissements ne respectant pas les règles d'urbanisme soient tolérés.

Trois cas de figure voient le jour régulièrement.

**1 :** Une demande d'urbanisme est faite, accordée et respectée dans son application, c'est le cas parfait.

**2 :** Une demande d'urbanisme est faite, accordée, envisagée de ne pas être respectée ou pas respectée, une demande de modification est demandée ou imposée par la Mairie, accordée ou non, le processus est réglementaire.

**3 :** Aucune demande d'autorisation n'est établie, une construction qui à minima était sous le coup d'une réglementation, voit le jour, les services de la Mairie s'en aperçoivent ou en sont avertis et ceci devient inacceptable.

Dans ce dernier cas, le Maire ou l'un de ses adjoints qui sont officiers de police judiciaire sur le territoire de la commune, ou bien les gendarmes, dressent un procès-verbal constatant l'infraction et le transmettent au Procureur de la République.

C'est une pratique que nous mettons en place, après avoir longtemps essayé « d'arranger les choses ».

Ce n'est plus envisageable car nous nous devons de respecter et faire respecter les règles.

Toute personne issue du territoire ou arrivant sur le territoire doit être sur « un même traitement d'égalité ».

Les tâches administratives qui incombent à la Mairie, sont de plus en plus prenantes et nous n'avons plus le temps de traiter « les absences de civisme de certains ».

Un autre sujet qui, depuis des années, est une véritable « tâche » pour notre village, est la pollution visuelle qu'offre ce que je nomme, sans hésitation, des « décharges ou des casses sauvages ». Nous avons un inventaire photographique de ce que j'évoque, et je puis vous assurer que c'est édifiant : nous y trouvons de vieux engins de chantiers inutilisés depuis des années, de vieilles voitures, divers objets imposants et rouillés, et tout un bric à braque hors norme.

Il est vrai que pour le matériel de travaux publics qui est opérationnel, force est de reconnaître que les emplacements discrets réservés à leur stockage manquent.

C'est sans vergogne que je dis ceci, car j'ai, d'un côté des habitants qui font un maximum pour rendre Valloire accueillant, tout un personnel qui entretient Valloire d'une manière très satisfaisante et qui permet par son action et celle de la population d'obtenir une deuxième fleur, espérant la troisième, et de l'autre, des personnes qui « s'en foutent » et polluent visuellement à tour de bras.

À noter que parmi ceux-là, certains mettent des fois les élus en cause sur « l'accueil clients » qui ne serait pas assez qualitatif !!!

De qui se moquent-ils ???

Je rappelle à ces réfractaires : Valloire est votre outil de travail. Que penseriez-vous d'un taxi qui véhiculerait ses clients dans un véhicule délabré ?

Je suis effaré de devoir écrire cela en 2021 !

Donc, à partir de maintenant, les incitations passées, les négociations avortées, vont nous pousser à l'action si nous ne pouvons compter sur le civisme minimal, sur la prise de conscience de certains, qui par laxisme ou mauvaises habitudes, ne réagissent pas au problème de la pollution visuelle.

*Jean-Pierre Rougeaux, Maire de Valloire.*

# Tout savoir sur le budget

Les budgets 2021 ont été approuvés lors de la séance du conseil municipal du 28 janvier 2021. Ils l'ont été dans un contexte de grande incertitude dû à la crise sanitaire. Au moment de leur approbation, et toujours aujourd'hui, de nombreux éléments ne sont pas connus, notamment les compensations par l'État des pertes de recettes dues à la « saison blanche » que nous avons connue. Au total, c'est une baisse des recettes de près de 1,3 millions d'euros qui est anticipée sur le budget 2021.

Le budget primitif 2021 a donc été voté de façon sincère, c'est-à-dire en fonction du peu d'éléments que nous disposions en janvier. Nous n'avons pas anticipé des compensations de recettes incertaines.

## Quelles sont les orientations budgétaires pour 2021 ?

La stratégie budgétaire, avec des objectifs ambitieux en matière d'économies sur les dépenses courantes de fonctionnement engagés depuis 2015 sera poursuivie, tout en continuant à engager des dépenses permettant de maintenir en bon état le patrimoine bâti et la voirie communale. Toutefois, compte tenu de ce qui a été décrit plus haut, une gestion des plus prudentielle devra être observée. De plus, cette année 2021, qui suit l'installation du nouveau conseil municipal, doit être l'occasion de la mise en œuvre réfléchie et programmée de la feuille de route politique arrêtée par l'ensemble des membres du Conseil municipal.

La forte baisse des recettes impacte la capacité d'autofinancement de la commune et donc sa capacité à investir. Celle-ci sera donc seulement de 416 734 € en 2021.

- **Continuation de la baisse des dépenses de fonctionnement :** mise en place d'un contrôle de gestion au service d'économies, dépenses de personnel bien inférieures à celles des communes de même strate (19% contre 40,9%)

- **Maîtrise de la dette :** en baisse de 18 millions d'euros depuis 2014

- **Pas d'augmentation des impôts locaux pour la 5<sup>e</sup> année consécutive**

- **Continuation d'une politique raisonnée en matière d'investissement au service d'un développement durable et soutenable**

- **Renforcement de la qualité des services à la population :** continuation du projet « école numérique », nouveau bâtiment OPAC, projet d'installation de composteurs collectifs et de jardins collectifs

- **Renforcement de l'attractivité touristique :** création d'un bike park, lancement d'une étude de stationnement, candidature au label Famille Plus, accueil d'un nouveau festival « High Line », nouveau centre équestre

- **Lancement d'une démarche de transition écologique :** candidature à la labellisation Flocon Vert, participation de la population à ce projet

- **Protection du patrimoine et sécurité :** installation d'une alarme incendie/intrusion dans l'église, rénovation des chapelles, mise en place d'un système de surveillance pour la protection contre le risque de laves torrentielles (Beaujournal), mise à jour du schéma directeur d'eau potable

## BUDGET 2021



FONCTIONNEMENT

8,9M €



INVESTISSEMENT

4M €

## Que fait la commune avec 100 € ?

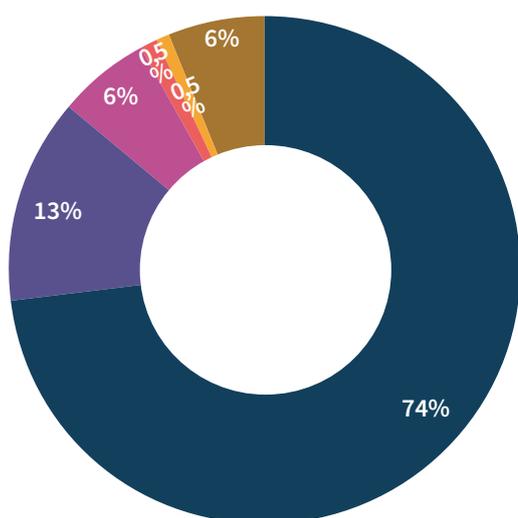
Compte administratif 2020 du budget principal - section fonctionnement



- 33€** Charges à caractère général dont voirie, entretien des bâtiments, publicité, navettes touristiques, crèche, feux d'artifice, fleurs, Colporteur...
- 19€** Charges de personnel
- 5€** Reversement à l'état
- 24€** Autres charges de gestion courante (dont subv. aux asso. et à Valloire Tourisme)
- 7€** Charges financières
- 9€** Charges exceptionnelles (versement et budget annexe)
- 3€** Opérations d'ordre budgétaire (dépenses non réelles, amortissements)

## Comment la commune se finance-t-elle ?

Compte administratif 2020 du budget principal - section fonctionnement



- 74%** Impôts et taxes dont taxe de séjour, taxe sur les remontées mécaniques, taxe foncière, taxe d'habitation (compensation)
- 13%** Dotations de l'état, subvention du département, compensation...
- 6%** Autres produits de gestion courante dont loyers, redevances de DSP...
- 0,5%** Produits financiers
- 0,5%** Produits exceptionnels (cessions)
- 6%** Vente de produits dont remboursement secours sur pistes, redevances pylônes opérateurs téléphoniques, occupation du domaine public (ex : terrasses de restaurants), coupes de bois

L'excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement s'appelle la capacité d'autofinancement. Il est reversé à la section d'investissement pour financer les grands projets d'investissement.

## Pour aller plus loin

Voici le détail des comptes administratifs 2020 pour le budget principal et les budgets annexes.

### BUDGET PRINCIPAL

#### FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	<b>9 153 342,64 €</b>
Dépenses de fonctionnement	<b>8 022 954,06 €</b>
Résultat de l'exercice	<b>1 130 388,58 €</b>
Résultat reporté	<b>688 595,88 €</b>
Résultat de clôture	<b>1 818 984,46 €</b>

**Résultat d'exécution : 275 252,57 €**

#### INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	<b>4 878 113,99 €</b>
Dépenses d'investissement	<b>4 881 121,13 €</b>
Résultat de l'exercice	<b>- 3 007,14 €</b>
Résultat reporté	<b>- 1 540 724,75 €</b>
Résultat de clôture	<b>- 1 543 731,89 €</b>

### BUDGET ANNEXE DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

#### FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	<b>1 791 569,93 €</b>
Dépenses de fonctionnement	<b>1 791 569,93 €</b>
Résultat de l'exercice	<b>0 €</b>
Résultat reporté	<b>0 €</b>
Résultat de clôture	<b>0 €</b>

**Résultat d'exécution : 1 301 533,75 €**

#### INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	<b>1 378 084,39 €</b>
Dépenses d'investissement	<b>818 333,46 €</b>
Résultat de l'exercice	<b>559 750,93 €</b>
Résultat reporté	<b>741 782,82 €</b>
Résultat de clôture	<b>1 301 533,75 €</b>

### BUDGET ANNEXE EAU-ASSAINISSEMENT

#### FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	<b>920 428,53 €</b>
Dépenses de fonctionnement	<b>883 231,54 €</b>
Résultat de l'exercice	<b>37 196,99 €</b>
Résultat reporté	<b>46 237,01 €</b>
Résultat de clôture	<b>83 434,00 €</b>

**Résultat d'exécution : 36 697,23 €**

#### INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	<b>343 044,46 €</b>
Dépenses d'investissement	<b>400 905,69 €</b>
Résultat de l'exercice	<b>- 57 861,23 €</b>
Résultat reporté	<b>11 124,46 €</b>
Résultat de clôture	<b>- 46 736,77 €</b>

### BUDGET ANNEXE PARC DE STATIONNEMENT

#### FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	<b>152 475,87 €</b>
Dépenses de fonctionnement	<b>152 475,87 €</b>
Résultat de l'exercice	<b>0 €</b>
Résultat reporté	<b>0 €</b>
Résultat de clôture	<b>0 €</b>

**Résultat d'exécution : - 24 786,48 €**

#### INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	<b>71 697,00 €</b>
Dépenses d'investissement	<b>69 262,14 €</b>
Résultat de l'exercice	<b>2 434,86 €</b>
Résultat reporté	<b>- 27 221,34 €</b>
Résultat de clôture	<b>- 24 786,48 €</b>

### BUDGET ANNEXE MICROCENTRALES

#### FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	<b>34 256,80 €</b>
Dépenses de fonctionnement	<b>34 256,80 €</b>
Résultat de l'exercice	<b>0 €</b>
Résultat reporté	<b>0 €</b>
Résultat de clôture	<b>0 €</b>

**Résultat d'exécution : - 130 589,74 €**

#### INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	<b>34 664,23 €</b>
Dépenses d'investissement	<b>10 327,20 €</b>
Résultat de l'exercice	<b>24 337,03 €</b>
Résultat reporté	<b>- 154 926,77 €</b>
Résultat de clôture	<b>- 130 589,74 €</b>

# Conseils municipaux

## Extraits des principales délibérations

Les délibérations ci-dessous sont disponibles au format PDF sur le site internet de la mairie.

### SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2020

#### Affaires générales

- Convention d'occupation du domaine public au profit de l'école de ski internationale : avenant n°1
- Convention avec le SAF (Secours Aérien Français) relative aux secours héliportés pour la saison 2020-2021
- Convention avec la SEM Valloire relative à l'organisation des secours sur pistes pour la saison 2020-2021
- Mandatement de la SEM Valloire pour la création et le développement de pistes de VTT et de VTTAE
- Service périscolaire communal pour la saison d'hiver 2020-2021
- Utilisation de la fourrière animale de la Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan : convention afférente
- Demande de distraction d'une parcelle du régime forestier

#### Affaires financières

- Budget principal 2020 : décision budgétaire modificative N° 4
- Convention de partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Jean-Baptiste Grange pour la saison 2020-2021
- Tarifs des secours sur pistes de la SEM Valloire, des transports sanitaires par ambulances et par le Service départemental et d'Incendie et de secours de la Savoie (SDIS) et des secours héliportés pour la saison 2020-2021

#### Commande publique

- Marché de services pour le transport sanitaire suite à la prise en charge de personnes accidentées, blessées ou en détresse sur le domaine skiable par la SEM Valloire - Autorisation de signature du marché

#### Personnel communal

- Modalités de recrutement sur le poste de directeur des services techniques
- Modalités de recrutement sur le poste de technicien territorial bâtiments, infrastructures et VRD
- Modalités de recrutement sur le poste de responsable adjoint du centre technique municipal
- Liste des emplois et conditions d'occupation des logements de fonction

### SÉANCE DU 21 DECEMBRE 2020

#### Affaires générales

- Règlement intérieur du Conseil municipal
- Renouvellement du classement en catégorie 1 de Valloire tourisme
- Mise à disposition par le Département de la Savoie de tests antigéniques pour le dépistage de la Covid-19 – Convention afférente
- Organisation des secours sur le domaine skiable en situation d'urgence sanitaire – Convention de prestations avec la SEM Valloire

- Création et le développement de pistes de VTT et de VTTAE : demande d'inscription du projet au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) – Sollicitation d'un accompagnement financier au titre d'un appel à projet « Activités de pleine nature »

#### Affaires financières

- Débat d'orientations budgétaires 2021
- Convention d'objectifs Valloire Tourisme 2021
- Convention de partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Théo Lopez pour la saison 2020-2021

#### Affaires foncières

- Forêt communale du canton des Loyes implantée sur la commune de Montricher-Albanne : demande d'autorisation de défrièvement par la régie autonome des remontées mécaniques des Karellis

#### Commande publique

- Équipement de la patinoire d'une toiture : modification n°1 au marché public de travaux (lot N°5 électricité) passé avec l'entreprise Dompnier

### SÉANCE DU 28 JANVIER 2021

#### Affaires générales

- Installation d'un nouveau conseiller municipal
- Représentation du Conseil Municipal au conseil d'administration de la SEM Valloire
- Commission permanente d'appel d'offres : désignation d'un membre titulaire
- Commission permanente de délégation de service public : désignation d'un membre titulaire
- Compositions des commissions municipales : remplacement d'un membre de la Commission finances, administration générale, développement durable et communication
- Renouvellement de la convention d'adhésion au service intérim avec le Centre de Gestion de la Savoie (CDG73)
- Mandatement du Centre de Gestion de la Savoie (CDG73) en vue du lancement d'un marché public pour l'assurance des collectivités en matière de risques statutaires
- Médiation préalable obligatoire : avenant à la convention d'adhésion passée avec le Centre de Gestion de la Savoie (CDG73) reportant la date de fin d'expérimentation au 31 décembre 2021
- Convention de partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Ludovic Pommeret pour la saison 2021-2022

#### Affaires financières

- Budget principal : reprise anticipée des résultats budgétaires 2020
- Budget des équipements touristiques : reprise anticipée des résultats budgétaires 2020

- Budget eau-assainissement : reprise anticipée des résultats budgétaires 2020
- Budget parc de stationnement : reprise anticipée des résultats budgétaires 2020
- Budget microcentrales : reprise anticipée des résultats budgétaires 2020
- Budget principal : Approbation du budget primitif 2021
- Budget des équipements touristiques : Approbation du budget primitif 2021
- Budget eau-assainissement : Approbation du budget primitif 2021
- Budget parc de stationnement : Approbation du budget primitif 2021
- Budget microcentrales : Approbation du budget primitif 2021

### **Affaires foncières**

- Acquisition d'une place extérieure de stationnement sise au Chef-lieu, rue des écoles

## **SÉANCE DU 25 FEVRIER 2021**

### **Affaires générales**

- Candidature de la Commune à la labellisation « Flocon Vert » de l'association Mountain Riders
- Avis sur la modification de la limite d'agglomération Nord

### **Affaires financières**

- Vote des taux d'imposition 2021
- Subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2021
- Convention d'objectifs avec l'Association d'Éducation Populaire (AEP) pour l'année 2021
- Convention d'objectifs avec l'Association Snow Ski Club pour l'année 2021
- Financement de l'école primaire de Valloire - Détermination du crédit-élève 2021
- Budget principal 2021 : décision modificative budgétaire N°1
- Tarifs de l'eau et de l'assainissement
- Budget eau et assainissement 2021 : décision modificative budgétaire N°1

### **Affaires foncières**

- Acquisition des emprises nécessaires à la construction, l'exploitation et l'entretien d'une centrale hydroélectrique sur le cours d'eau de la Valloirette
- Aménagement d'une aire de stationnement route du Galibier secteur La Ruaz – cession de terrain par l'indivision Sigismondi

### **Commande publique**

- Avenant de transfert de l'accord-cadre « entretien et petits travaux neufs, voirie et réseaux divers » passé avec l'entreprise Colas (lot N°1)

## **SÉANCE DU 8 AVRIL 2021**

### **Affaires générales**

- Protection sociale complémentaire – Mandatement du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance
- Dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux : délégation du conseil municipal au maire

### **Affaires financières**

- Budget principal : décision modificative budgétaire n°2
- Budget annexe eau-assainissement : décision modificative budgétaire n°2
- Convention de partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Amélie Giraud pour la saison 2020-2021
- Contrat territorial de Savoie immobilier de loisirs – financement de l'emploi communal de chargé de projets immobilier de loisirs : demande de subvention afférente pour la période 2021-2022

### **Affaires foncières**

- Exploitation du centre équestre : convention d'occupation du domaine public afférente

### **Personnel communal**

- Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial - mise à jour du tableau des effectifs
- Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

## **SÉANCE DU 29 AVRIL 2021**

### **Affaires financières**

- Financement 2021 de l'Office de tourisme de Valloire - Approbation du budget primitif 2021 de Valloire Tourisme - Subvention 2021

### **Affaires foncières**

- Echange foncier sans soulte Commune de Valloire – indivision Rambaud
- Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valloire
- Instauration du droit de préemption urbain

## **SÉANCE DU 27 MAI 2021**

### **Affaires générales**

- Déploiement d'installations de communications électroniques : convention tripartite Commune de Valloire - Sem Valloire- Free Mobile
- Festival escalade - highline 2021 : convention afférente
- Organisation du temps de travail des agents
- Modalités d'application du temps partiel (agents titulaires, stagiaires et non titulaires)
- Instauration de la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées
- Règlement intérieur du personnel communal

### **Affaires financières**

- Budget principal 2021 : décision modificative budgétaire n°3
- Organisation du 50<sup>e</sup> anniversaire du peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Savoie : subvention à l'association secours en montagne de Haute-Tarentaise
- Mise au point d'un système de surveillance pour la protection contre le risque de laves torrentielles associées au glissement de terrain de Beaujournal sur le Rieu Benoît- plan de financement afférent
- Appel à projets eau du département de la Savoie – schéma directeur de l'alimentation en eau potable : demande de subvention
- Convention de partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Lucie Silvestre pour la saison 2020-2021

### **Commande publique**

- Accord cadre pour l'entretien et des petits travaux neufs des voiries et réseaux divers programme 2021-2024 : autorisation de signature du marché

# Nouveaux agents municipaux

## Marc Sonzogni



Marc a grandi dans la région de Grenoble et a débuté sa carrière professionnelle à la DDE de l'Isère comme agent d'exploitation. Après de nombreuses formations internes et une évolution par concours dans cette administration d'Etat, il a occupé des postes de formateur en maintenance de voirie et de ses abords, puis de contrôleur de travaux d'aménagement.

Au début des années 2000, il prend le chemin des collectivités territoriales comme Technicien et encadre alors le Centre Technique Municipal de Seyssins, puis le service de bâtiment de Voiron. Promu ingénieur territorial, il occupe ensuite le poste de Directeur du Centre Technique de Voiron de 2017 à 2021.

Son arrivée à Valloire s'explique par sa motivation à exercer en secteur de montagne et surtout son souhait de développer ses compétences dans les multiples domaines d'intervention des services techniques d'un village touristique.

Marié et père de trois enfants, Marc a longtemps été pratiquant puis entraîneur de rugby. Il est d'ailleurs toujours un supporter inconditionnel du FC Grenoble. Aujourd'hui, ses loisirs sont la lecture, les randonnées pédestres et à VTT, et enfin le ski.

## Éric Guglielmino



Originaire de Valloire, Éric affectionne particulièrement ce village dans lequel il a grandi et qu'il habite depuis toujours.

Après des études de menuiserie au lycée de la Ravoire, il débute sa vie professionnelle en tant qu'agent polyvalent des services techniques saisonnier au Centre Technique Municipal. Depuis ce printemps 2021, il fait partie des agents permanents de la commune.

Motivé par la diversité des tâches qui lui sont confiées, Éric aime particulièrement le déneigement en saison d'hiver et les travaux d'entretien et de fauchage en saison d'été.

Ce qui ne l'empêche pas de revenir occasionnellement à ses premières amours, la menuiserie, en étroite collaboration avec le menuisier maison, Paul Troccaz.

Il attache une grande importance à entretenir de bonnes relations de travail avec ses collègues, mais également un bon relationnel avec les habitants. Il apprécie notamment d'être au service de la population et de se sentir utile. Adeptes des sports de montagne, Eric pratique la randonnée, le snowboard et le vélo.

# État civil

## NAISSANCES



**Linus Rudloff**

fils de Alexia Berthon et  
de Guillaume Rudloff

31 janvier 2021



**Timothée Hurtevent**

fils de Pauline Travignet  
et de Maxime Hurtevent

6 avril 2021



**Oxane Giraud**

fillette de Maud Perrier  
et de Benoit Giraud

29 avril 2021



**Liam Dubois Anère**

fils de Ophélie Anère  
et de Théo Dubois

8 mai 2021

## MARIAGES

6 janvier 2021

**Thibaut LIVIGNI & Allison THIEULIN**

## DÉCÈS

29 mars 2020

**Michel NOUAILLETAS**, à l'âge de 79 ans

6 décembre 2020

**Yannick VIALET**, à l'âge de 48 ans

10 décembre 2020

**Simone CATELAN** née CANTENOT, à l'âge de 93 ans

11 décembre 2020

**Jean François SAVOYE**, à l'âge de 68 ans

13 décembre 2020

**Pierre JULLIEN**, à l'âge de 90 ans

21 décembre 2020

**Marguerite TOINET** née SAVOYE, à l'âge de 83 ans

29 décembre 2020

**Jean Pierre COCHET**, à l'âge de 72 ans

21 janvier 2021

**Elie MICHELLAND**, à l'âge de 92 ans

31 janvier 2021

**Damiano FIORE**, à l'âge de 82 ans

1er février 2021

**Jean-Marc JACQUET**, à l'âge de 74 ans

14 février 2021

**Christiane GOUNY** née KALTENBACHER, à l'âge de 88 ans

5 mars 2021

**Renée COLLOMBET** née RETORNAZ, à l'âge de 79 ans

30 mars 2021

**Georgette POLLET** née BEULQUE, à l'âge de 92 ans

15 mai 2021

**Jean-Pierre GRANGE**, à l'âge de 64 ans

31 mai 2021

**Philippe ALBRIEUX**, à l'âge de 55 ans

## Carnet de deuil - Monsieur Jean-Pierre Cochet, ancien conseiller municipal



Jean-Pierre Cochet était né à Lyon le 29 décembre 1948. Après un combat digne, courageux et respectable, Jean-Pierre Cochet, conseiller municipal à Valloire, nous a quitté le 29 décembre 2020 le jour de ses 72 ans.

Exerçant la profession d'avocat, il s'était inscrit au barreau de St-Étienne en décembre 1972. Pendant deux ans il a exercé en parallèle la fonction de chef de cabinet du Président de l'Université. En 2018, il quitte le barreau de St-Étienne et s'inscrit à celui d'Albertville pour ouvrir son cabinet d'avocat à Valloire.

Passionné par son travail, il était en même temps un grand sportif : marathons, triathlons, vélo (la Louison Bobet)... et bien sûr ski alpin et ski nordique. Il a participé brillamment pendant des années au Skilex (championnat de ski des professions de justice). Organisateur et compétiteur pour l'édition de 1996 à Valloire. Il faut rappeler son titre de champion du monde de cette Skilex lors d'une compétition internationale réunissant 400 concurrents dont des finlandais et autrichiens, rudes compétiteurs. Président du Snow Ski Club de Valloire et Président de la section Ski Nordique, il a toujours travaillé pour

mettre en avant et développer cette discipline.

Il œuvrait également pour l'art contemporain au sein de l'association Valloire Art Contemporain qui a notamment permis l'exposition des œuvres de Sophie Calle, Jean-Michel Othoniel, Johan Creten, artistes reconnus, au sein de la célèbre église baroque de Valloire.

On retiendra sa courtoisie, son érudition, sa discrétion, mais également sa générosité, sa bienveillance, son humour, sa joie de vivre, sa volonté de ne pas se prendre au sérieux.

# Taxe de séjour : Les meublés de tourisme sont désormais taxés « au réel » toute l'année

Nous vous en informions dans notre précédent numéro (Colporteur n°31), la commune de Valloire a modifié (depuis le 16 avril 2021) le régime d'imposition de la taxe de séjour et a opté pour le régime dit « du réel » pour tous les types d'hébergements, dont les meublés de tourisme.

## Voici un rappel des principales évolutions :

- La taxe n'est plus calculée en fonction de la capacité d'accueil de l'hébergement mais de sa fréquentation effective. Elle est donc due directement par les vacanciers (seuls les adultes doivent payer la taxe de séjour) et non plus par les propriétaires ;
- **La taxe de séjour n'est plus saisonnière mais annuelle :** les vacanciers sont tenus de la payer même s'ils viennent à Valloire hors saisons d'hiver et d'été ;
- Le montant de la taxe de séjour varie en fonction du classement (classement meublé de tourisme) du bien :

CATÉGORIES D'HÉBERGEMENT	TOTAL TAXE DE SÉJOUR Montant par adulte et par nuitée
Palace	4 €
Hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme 5 étoiles	2,5 €
Hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme 4 étoiles	2 €
Hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme 3 étoiles	1,5 €
Hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme 2 étoiles, villages-vacances 4 et 5 étoiles	0,9 €
Hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme 1 étoile, villages-vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0,8 €
Terrains de camping et caravane 3, 4 et 5 étoiles	0,6 €
Terrains de camping et caravane 1 et 2 étoiles	0,22 €
Hébergement non classé	5,5% du coût de la nuitée

## Comment percevoir et reverser la taxe ?

2 hypothèses :

### Votre bien est loué par un professionnel du tourisme (Valloire Réservations, Agences Immobilières, Plateforme type Airbnb)

Le changement de régime d'imposition est transparent pour vous : le professionnel concerné s'occupe de récolter la taxe et de la reverser à la mairie.

### Vous louez vous-même votre bien

La collecte puis le reversement de cette taxe s'effectuent en 3 étapes :

- En premier lieu, vous serez tenus de faire clairement apparaître le montant de taxe de séjour dû par les vacanciers sur votre contrat de location

Exemple : Montant du loyer = X Euros, dont Y euros de taxe de séjour

- Ensuite, vous serez tenus de nous déclarer tous les mois l'occupation de votre bien, via un formulaire disponible sur le site internet de la mairie ([https://www.mairie-valloire.fr/fr/il4-mairie\\_p121-taxe-de-sejour.aspx](https://www.mairie-valloire.fr/fr/il4-mairie_p121-taxe-de-sejour.aspx)).

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous envoyer un mail de rappel à chaque fin de mois.

- Enfin, tous les trimestres, nous vous enverrons une synthèse de vos déclarations, à la suite de quoi vous devrez nous reverser (en une fois) les montants de taxe de séjour que vous aurez récoltés.

Le reversement de la taxe de séjour s'effectue donc sur la seule base de vos déclarations. Toutefois, veillez à bien conserver les différents justificatifs (vos contrats de location principalement) : vous devrez nous les fournir dans le cadre d'un contrôle.

## À quoi sert l'argent collecté via la taxe de séjour ?



Les revenus générés par la taxe de séjour sont essentiels pour l'activité touristique de la commune. Les sommes récoltées sont intégralement reversées à l'office de tourisme (la taxe de séjour représente 1/3 du budget de Valloire Tourisme) et permettent le financement des principales animations de la commune :

les animations de Noël, les concours de sculptures éphémères sur glace, neige et paille & foin, le festival Baroque, le Festival Valloire baroque, Le Pic Sonne, la JB CUP, la Foire du tout terrain, le Trail du Galibier, le festival High Line, etc.

Afin de valoriser la taxe de séjour et ce qu'elle apporte à notre commune, vous retrouverez dès cet été ce logo sur tous les supports de promotion de nos événements.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter : 04 79 59 03 11 ou [taxedesejour@valloire.net](mailto:taxedesejour@valloire.net)

# Immobilier de loisirs : Retour sur le « questionnaire propriétaires »

**En début d'année, nous avons informé les propriétaires de résidence(s) secondaire(s) de la commune du lancement d'une action à leur destination. Afin que celle-ci soit la plus pertinente possible, nous leur avons proposé, en partenariat avec la Communauté de communes Maurienne-Galibier, un questionnaire visant à mieux les connaître et à identifier leurs éventuels attentes et besoins.**

Nous avons obtenu 630 retours. Ce sont donc près 1/3 des propriétaires de la commune qui ont renseigné ce questionnaire : merci ! Nous vous partageons ici quelques éléments de synthèse ; n'hésitez pas à revenir vers nous si vous souhaitez consulter l'ensemble des résultats de cette enquête (hebergement@valloire.net).

## 1. Mieux connaître nos propriétaires

La première partie du questionnaire avait pour objectif de mieux connaître les propriétaires de la commune et l'usage de leur bien. Les résultats obtenus nous permettent de brosser un « portrait-type » des propriétaires de résidence secondaire de la commune : ceux-ci sont âgés de 61 ans en moyenne, 45% sont retraités (33% exercent une profession de cadre ou une profession libérale) et 45% vivent en Auvergne-Rhône-Alpes (21% vivent en région parisienne). 75% de ces propriétaires ont acquis leur bien il y a moins de 15 ans (Figure 1), ce qui correspond à la période de construction des différentes résidences de tourisme sur la commune. Les logements sont occupés quasiment toute l'année (dans le cadre d'une occupation personnelle comme locative ; Figure 2) : l'attractivité de notre village en et hors saison touristique est ainsi confirmée.

Fig. 1 Depuis combien d'années êtes-vous propriétaires ?

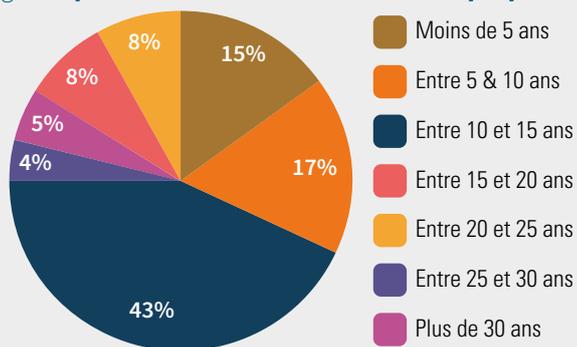
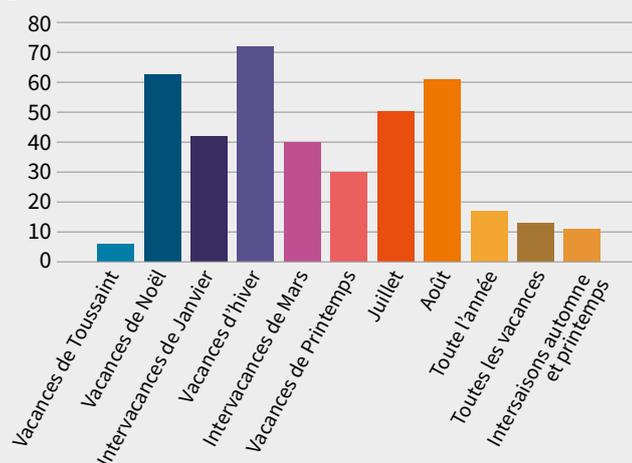


Fig. 2 Quand votre bien est-il occupé ? (toutes occupations confondues)

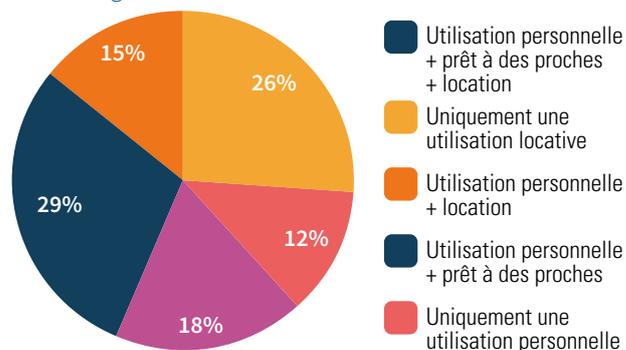


L'enquête nous permet en outre de noter que les propriétaires accordent une attention particulière à l'entretien de leur bien : 74% d'entre eux ont ainsi réalisé des travaux (peinture, réfection des sols, modernisation des cuisines et salles-de-bain) participant à la qualité des hébergements touristiques de la commune.

## 2. Identifier vos attentes et vos besoins

L'usage actuel des biens s'articule entre utilisation personnelle, prêt à des proches et location touristique, que celle-ci soit occasionnelle ou non (Figure 3). Il ressort donc de cette enquête que 56% des résidences secondaires sont offertes à la location touristique, tandis que 44% sont réservées à l'usage du propriétaire et de son entourage.

Fig. 3 Comment utilisez-vous votre bien ?



Parmi les propriétaires ayant répondu à l'enquête, 57% se disent motivés par la mise en location de leur hébergement. Les besoins évoqués sont pluriels et ont trait à la gestion organisationnelle de la location touristique comme aux services et offres proposés aux locataires. En revanche, les propriétaires réticents à la mise en location de leur bien évoquent leur souhait de pouvoir en disposer à tout moment ainsi que la crainte de subir des dégradations.

Les éléments que vous nous avez fournis vont nous permettre de réfléchir aux différentes actions que nous allons mettre en place et dont nous vous informerons prochainement. En effet, l'accompagnement des propriétaires vers une plus forte occupation de leur bien (et selon les modalités qu'ils choisissent) constitue un axe de travail majeur de la commune :

- Pour la collectivité, disposer de lits touristiques garantit sa capacité à accueillir les vacanciers, à amortir les infrastructures réalisées et à programmer la réalisation de nouveaux équipements ;
- Pour les propriétaires, la commercialisation offre d'une part, des possibilités financières favorisant la rentabilisation de l'investissement et d'autre part, contribue au maintien du dynamisme de la commune (et donc de la préservation de la valeur de vos biens).

Dès à présent, nous vous informons d'un partenariat initié avec l'entreprise Face B, spécialiste de l'accompagnement à la rénovation « clé-en-main » dans les stations de montagne. Plus d'infos ici (<https://ccmg.face-b.fr/>) ou à cette adresse : hebergement@valloire.net.

MAIRIE

# Centre équestre

**Après un appel public à candidature pour trouver le nouvel exploitant du centre, c'est la candidature de M. Barbati qui a été retenue parmi les 3 offres déposées dans le délai imparti.**

Comme cela était demandé dans le cahier des charges de l'appel public à candidature, M. Barbati est titulaire d'un diplôme d'accompagnateur de tourisme équestre et justifie d'une expérience de plus de 3 ans dans la profession. Il est le propriétaire du haras de Préjeurin à Echaldas, et, depuis l'été dernier, gestionnaire du centre équestre des 2 Alpes.

M. Barbati s'est engagé à respecter les conditions du cahier des charges, notamment quant à la redevance minimale d'exploitation exigée de 2000 euros. Il a ainsi signé une convention de 3 ans avec la commune.

Il mettra 10 chevaux et 6 poneys à disposition du centre équestre de Valloire. Le centre ouvrira le 28 juin 2021 pour toute la saison été. M. Barbati envisage également de développer une offre hiver. Notons qu'avant sa réouverture, le centre équestre a été entièrement remis en état par les équipes des services techniques de la Mairie : réalisation d'un poste d'accueil, de sanitaires accessibles PMR, réalisation d'un lieu de vie, rénovation des box et des accès, reprise complète de l'installation électrique.



**Retrouvez plus d'informations sur les offres de balades :**

<https://www.haras-de-prejeurin.com/prejvall/>



# Sentier du Télégraphe

**Perché au bout de sa crête rocheuse depuis 1893, le fort du Télégraphe domine la vallée de l'Arc de près de 900 mètres. Sa position, à l'emplacement d'un ancien Télégraphe Chappe, lui assure une visibilité de tous côtés de la vallée. Encore aujourd'hui, le Fort du Télégraphe se dresse fièrement devant les voyageurs venant de France ou d'Italie, mais se perd rapidement à mesure que les lacets se succèdent jusqu'au col du même nom.**



Profitant de la forte fréquentation du col, un projet porté par la Communauté de Communes Maurienne-Galibier dans le cadre du dispositif Espace Valléen et soutenu par l'État et l'Union Européenne a rapidement émergé pour accompagner les visiteurs jusqu'à l'entrée du fort. Ce nouveau sentier d'interprétation plongera les familles de passage en 1939, dans la peau d'une jeune recrue convoquée pour intégrer le 91<sup>e</sup> Bataillon Alpin de Forteresse. Mais le chemin est long pour le jeune soldat. Pour intégrer pleinement son unité, il lui faudra préparer son équipement, s'orienter jusqu'au prochain ravitaillement en munition, prendre garde aux dangers de la montagne et repérer les soldats ennemis qui se cachent aux alentours. Il lui faudra également connaître les rudiments de la communication télégraphique et le fonctionnement d'un canon pour assurer à bien sa mission et se défendre face aux troupes ennemies.

Armés des outils de communication les plus modernes, les usagers pourront suivre leur progression sur smartphone à l'aide d'un site mobile dédié lauréat de l'appel à projet « Services numériques innovants destinés au tourisme de mémoire » du Ministère des Armées. Tantôt aventure, tantôt jeu de piste, les plus jeunes pourront s'exercer à la maîtrise de toutes ces compétences tandis que les plus grands apprendront tout de la bataille des Alpes et de l'histoire militaire de la vallée de la Maurienne. Ce projet a pu voir le jour avec l'implication des Offices de Tourisme et en étroite collaboration avec Jacky Martin et Laurent Demouzon, tous deux guides du patrimoine Savoie Mont Blanc et membres de l'association Valloire Patrimoine et Culture.



Et ensuite ? Le site du Fort du Télégraphe méritera toutes nos attentions tant il est un patrimoine remarquable. Il pourra prendre sa place de « Phare de la Maurienne » par une mise en lumière nocturne mise en œuvre par la Communauté de Communes à l'horizon 2022 tandis que pourront se dérouler les nombreuses visites prévues en journée.

Avec le soutien de



FONDS NATIONAL  
D'AMENAGEMENT  
ET DE DEVELOPPEMENT  
DU TERRITOIRE  
Massif des Alpes



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



# La demeure d'Anysie

## Musée du patrimoine valloirin

C'est avec joie que les 2 associations Valloire, Patrimoine et culture ainsi que le groupe Folklorique la Vallée d'or, vous annoncent la présence au cœur de Valloire d'un lieu à visiter : celui-ci se découvre en passant « le pré du Kosa Kruta ».



Vous trouverez dans cet espace, une demeure Valloiriche, ressemblant à celle d'Anysie Grange (1883-1942) reconstituée grâce aux différents dons des habitants.

La demeure avec les lits clos, sa cheminée et les différents ustensiles du quotidien, nous rappellent ou nous font découvrir la vie d'autrefois. La présence de mannequins portant les vêtements de travail, mais principalement de fêtes, nous montre la richesse, la diversité des châles, des dentelles et des coiffes. La machine à coudre de madame Lazier, ancienne couturière du groupe folklorique, nous permet d'imaginer le travail accompli.

Plus loin, le van, les râtaux, la baratte... témoignent de l'économie agropastorale.



Pour compléter l'exposition, on découvre le début du ski, d'abord en bois puis avec des carres, des fixations de plus en plus sophistiquées, des vieilles chaussures mais aussi, raquettes, patins et l'ancien télébenne de la Sétaz.

Et pour finir un espace permet de découvrir le passé militaire de Valloire avec mannequin et différents documents.

Après avoir pris le temps dans cette demeure, n'oubliez pas de découvrir ou redécouvrir la richesse du patrimoine Valloirin, chapelles, église, oratoire, le fort du télégraphe, four à pain.

Les guides du patrimoine organisent des visites guidées du fort du télégraphe mais aussi de l'église et de la demeure d'Anysie pour compléter, approfondir votre connaissance de Valloire.

*Corine Falcoz*



# JB Grange, quelle carrière !



**Jean-Baptiste Grange, « JB » pour tous, né le 10 octobre 1984 à Saint-Jean-de-Maurienne dans le foyer d'Annick et Jean-Pierre Grange, après son frère François-Cyrille, actuellement entraîneur au Ski Club de Valloire et avant sa cadette Alexia, est issu d'une lignée de skieurs. Commentant par son grand-père Pierrot, moniteur de l'École du Ski Français (ESF), ses parents Annick et Jean-Pierre, sa tante Bernadette et son oncle Christian, moniteur et directeur de l'ESF de Valloire, qui furent tous quatre membres de l'Équipe de France de ski alpin.**

On peut donc dire qu'il a le ski de compétition dans le sang depuis sa plus tendre enfance. Sur les skis dès l'âge de 2 ans, il révélera, au fil des ans, un talent inné qui lui permettra de suivre les entraînements au Ski Club de Valloire dès l'âge de 6 ans, d'entrer successivement en classes de ski-études à Moutiers et Albertville, pour presque naturellement intégrer l'Équipe de France de Ski et la compétition, soutenu et conseillé par son parrain Jacques Martin entraîneur de l'Équipe de France de ski. Valloirin de cœur au plus haut point, il peut être fier d'être le seul français à atteindre une notoriété indiscutable, en ajoutant à son palmarès après sa victoire en Coupe du Monde en 2009, ses deux titres de Champion du Monde de slalom en 2011 et 2015.



Mais avant d'en arriver à cette double consécration, il aura fallu à « JB » courage, volonté et détermination pour surmonter des douleurs dorsales qui auraient dû l'empêcher de skier dès l'âge de 10 ans ! Premier coup d'éclat en 2005/2006 : une médaille de bronze aux Championnats du Monde en 2007 à Are en Suède et le petit globe de cristal en slalom deux ans plus tard.

En 2011, il entre dans l'histoire du ski alpin en remportant, coup sur coup, les courses de Kitzbühel et Schladming. Sur sa lancée, il marque un peu plus son empreinte, à Garmisch-Partenkirchen, en devenant champion du monde de slalom. Cela faisait 19 ans depuis la victoire de Michel Vion en 1982, qu'un français n'avait plus inscrit son nom au palmarès des mondiaux.



« JB » est alors le cinquième Français à devenir champion du monde de slalom après Emile Allais (1937), Charles Bozon (1962), Jean-Claude Killy (1968) et Jean-Noël Augert (1970). Après plusieurs années de reconstruction dues à plusieurs blessures, à force de travail et d'abnégation, l'athlète revient en 2015 avec la rage de vaincre. Il décroche avec panache un second titre de champion du monde sur la légendaire piste "Birds Of Prey" de Beaver Creek (États-Unis), devançant un géant de la discipline, l'Autrichien Marcel Hirscher.



Le Mauriennais devient l'unique Français double Champion du Monde de slalom, ce qui fait de lui la fierté de la station qui l'a vu grandir, lui qui a toujours vécu à Valloire et qui aimait venir s'y ressourcer entre deux compétitions en pratiquant les activités nature qu'il aime mais aussi les fêtes entre copains !

« JB » nous aura fait vibrer pendant ses dix-sept ans passés sur le circuit Coupe du Monde en portant haut les couleurs de Valloire et de la France avec 9 victoires et 18 podiums.

Avec le soutien sans failles de ses parents, de ses amis et des membres de son Fan Club qui ont su faire résonner dans les aires d'arrivée la lourde cloche de 5 kilos du président Philippe Grange dit « Donzel ».

Le 21 mars 2021, il a annoncé, non sans émotion, la fin de cette carrière hors pair couronnée par les plus grandes récompenses,

saluée unanimement par ses coéquipiers, les reporters sportifs, ses aînés, ses entraîneurs et le coach Maurice Adrait « pour son élégance sur les skis, sa gentillesse, son sens du partage » et même par ses adversaires de compétition !

Ce sens du partage qu'il a mis en pratique avec la création d'une course-événement destinée aux enfants de 7 à 12 ans : la JB Cup. L'occasion pour plus de 700 jeunes skieurs français de voir leur champion, de skier auprès de lui, de monter sur le podium à ses côtés et de suivre ses traces dans l'éthique et les valeurs qui sont les siennes. Car « JB », malgré sa notoriété, ce sera toujours, le cœur, le sourire et la simplicité quand il aime à rappeler que Valloire est « son village, son berceau, son cadre de vie, entouré de sa famille et de ses amis ».

*Alberte Retornaz, Photos : Zoom*



Jean-Pierre Grange nous a quitté le 15 mai 2021, à l'âge de 64 ans, des suites d'un cancer. Depuis ses premières glisses à l'âge de 2 ans sur les pentes de Valloire, il n'a cessé de vivre profondément sa passion du ski et de la montagne. De jeune skieur au ski club, puis au Comité de Savoie, il fut membre des Équipes de France puis moniteur de ski à l'ESF. En 1989, il reprend le magasin de location de skis de Benoît Rapin et troque la tenue de moniteur et celle de charpentier pour s'y investir pleinement. S'en suivront plus de 30 ans pendant lesquels il a œuvré pour développer son magasin, avec chaleur, compétence et exigence, bienveillance et gentillesse. En homme de valeurs, généreux et profondément attaché aux autres, il a fait de son lieu un espace d'accueil où l'on aimait passer et échanger, où l'on fêtait le ski avec ferveur au gré des vacances scolaires ou des coupes du monde de Slalom, au cœur de Valloire, notre village qu'il aimait plus que tout !

Jamais trop loin trop longtemps, il profitait au gré des saisons de ses activités avec ses proches, amis ou familles, toujours affairé : les chasses de l'automne, le jardin, les myrtilles, son chalet des Selles, les copains, les enfants puis petits-enfants ! Il nous quitte trop tôt, à l'aube de la retraite.

Serait alors venu le temps, avec son épouse, de profiter de ses petits-enfants (Jules, Tom, Lise, Lily-Rose...) en vacances, au ski, au chalet... et de leur transmettre son amour pour Valloire et ses montagnes.

# UN PALMARÈS DE RÊVE

## Saison 2020-2021

14 mars 2021	13 <sup>e</sup> au slalom de Kranjska Gora, Slovénie
31 janvier 2021	12 <sup>e</sup> au slalom de Chamonix
26 janvier 2021	12 <sup>e</sup> au slalom nocturne de Schladming, Autriche
22 décembre 2020	6 <sup>e</sup> au slalom nocturne de Madonna di Campiglio, Italie

## Saison 2019-2020

8 février 2020	10 <sup>e</sup> au slalom de Chamonix
28 janvier 2020	15 <sup>e</sup> au slalom de Schladming, Autriche
19 janvier 2020	9 <sup>e</sup> au slalom de Wengen, Suisse
12 janvier 2020	15 <sup>e</sup> au slalom d'Adelboden, Suisse
5 janvier 2020	15 <sup>e</sup> au slalom de Zagreb, Croatie

## Saison 2018-2019

18 novembre 2018	5 <sup>e</sup> au slalom de Lévi, Finlande
------------------	--

## Saison 2017-2018

12 novembre 2017	11 <sup>e</sup> au slalom de Lévi, Finlande
------------------	---

## Saison 2016-2017

22 décembre 2016	14 <sup>e</sup> au slalom de Madonna di Campiglio, Italie
------------------	---

## Saison 2015-2016

27 mars 2016	Vice-Champion de France de slalom Les Menuires
24 janvier 2016	12 <sup>e</sup> au slalom de Kitzbühel, Autriche
17 janvier 2016	7 <sup>e</sup> au slalom de Wengen, Suisse
22 décembre 2015	7 <sup>e</sup> au slalom de Madonna di Campiglio, Italie

## Saison 2014-2015

28 mars 2015	Champion de France de slalom Serre-Chevalier
15 février 2015	<a href="#">Champion du monde de slalom Vail-Beaver Creek, USA</a>
11 janvier 2015	6 <sup>e</sup> au slalom d'Adelboden, Suisse
6 janvier 2015	9 <sup>e</sup> au slalom de Zagreb, Croatie

## Saison 2013-2014

9 mars 2014	6 <sup>e</sup> au slalom de Kranjska Gora, Slovénie
19 janvier 2014	8 <sup>e</sup> au slalom de Wengen, Suisse
12 janvier 2014	11 <sup>e</sup> au slalom d'Adelboden, Suisse
6 janvier 2014	6 <sup>e</sup> au slalom de Bormio, Italie
15 décembre 2013	4 <sup>e</sup> au slalom de Val d'Isère
17 novembre 2013	7 <sup>e</sup> au slalom de Lévi, Finlande

## Saison 2012-2013

20 janvier 2013	14 <sup>e</sup> au slalom de Wengen, Suisse
13 janvier 2013	16 <sup>e</sup> au slalom d'Adelboden, Suisse

## Saison 2011-2012

26 février 2012	4 <sup>e</sup> au géant de Crans-Montana, Suisse
8 janvier 2012	5 <sup>e</sup> au slalom d'Adelboden, Suisse
21 décembre 2011	7 <sup>e</sup> au slalom de Flachau, Autriche
19 décembre 2011	13 <sup>e</sup> au slalom d'Alta-Badia, Italie

## Saison 2010-2011

19 mars 2011	Après le slalom de Lenzerheide en Suisse qui marque la fin de la Coupe du Monde de slalom, Jean-Baptiste se classe 2 <sup>e</sup> au classement général de la spécialité.
27 février 2011	3 <sup>e</sup> au slalom de Bansko, Bulgarie
20 février 2011	Champion du Monde de slalom Garmisch-Partenkirchen, Allemagne
25 janvier 2011	1 <sup>er</sup> au slalom nocturne de Schladming
23 janvier 2011	1 <sup>er</sup> au slalom de Kitzbühel
16 janvier 2011	3 <sup>e</sup> au slalom de Wengen
14 novembre 2010	1 <sup>er</sup> au slalom de Lévi, Finlande

## Saison 2009-2010

6 décembre 2009	abandon pour blessure au géant de Beaver Creek, USA
5 décembre 2009	4 <sup>e</sup> au combiné de Beaver Creek, USA
15 novembre 2009	3 <sup>e</sup> au slalom de Lévi en Finlande
7 novembre 2009	Champion d'Europe de slalom Indoor à Amnéville

## Saison 2008-2009

[Vainqueur de la Coupe du Monde de slalom et 5<sup>e</sup> au classement général de la Coupe du Monde](#)

22 mars 2009	Jean-Baptiste devient Champion de France de slalom à Lelex
14 mars 2009	1 <sup>er</sup> au slalom de Åre, Suède
25 janvier 2009	2 <sup>e</sup> au slalom de Kitzbühel, Autriche, derrière son ami Julien Lizeroux
06 janvier 2009	1 <sup>er</sup> au slalom de Zagreb, Croatie

## Saison 2007-2008

15 mars : Après le slalom de Bormio en Italie qui marque la fin de la coupe du Monde de slalom, Jean-Baptiste termine 2<sup>e</sup> au classement général de la Coupe du Monde de slalom

20 janvier 2008	1 <sup>er</sup> au slalom de Coupe du Monde de Kitzbühel, Autriche
12 janvier 2008	1 <sup>er</sup> au slalom de Coupe du Monde de Wengen, Suisse
11 janvier 2008	1 <sup>er</sup> au super-combiné de Coupe du Monde de Wengen, Suisse
22 décembre 2007	2 <sup>e</sup> au slalom de Coupe du Monde à Alta-Badia, Italie
12 décembre 2007	2 <sup>e</sup> au super-combiné de Coupe du Monde à Val d'Isère
16 novembre 2007	Une nouvelle saison commence... 1 <sup>er</sup> au slalom de Coupe du Monde à Lévi, Finlande.

## Saison 2006-2007

Décembre 2007	1 <sup>re</sup> victoire en Coupe du Monde au slalom d'Alta Badia, Italie.
17 février 2007	Médaille de bronze en slalom aux <a href="#">Championnats du Monde de ski alpin à Åre, Suède</a>
4 mars 2007	4 <sup>e</sup> au slalom de Kranjska Gora, Slovénie.

## Saison 2005-2006

Première participation aux JO !  
Champion de France de slalom 2006.  
10<sup>e</sup> en slalom à Kitzbühel, 13<sup>e</sup> en combiné à Wengen, 18<sup>e</sup> en combiné à Val-d'Isère, Jean-Baptiste Grange est l'une des belles satisfactions de l'hiver en ski alpin.

# Valloire s'engage pour le Flocon Vert



Par délibération du conseil municipal du 25 février 2021, la commune de Valloire a décidé de s'engager dans la démarche de labellisation « Flocon Vert ».

La démarche a été officiellement lancée le 30 avril lors d'un premier atelier à destination des élus, de la SEM et de l'Office de Tourisme. Le 11 juin, un 2<sup>e</sup> atelier a eu lieu. Celui-ci était participatif : les habitants, les professionnels, les représentants des institutions étaient invités à participer.

## Le Flocon Vert, qu'est-ce que c'est ?

Porté par l'association Mountain Riders, le Flocon Vert est à la fois un label et une démarche de progrès. Il a pour objectif d'engager et de structurer la transition écologique des stations de montagne en impliquant les parties prenantes du territoire.

Le label est délivré, pour 3 ans, en fonction du respect de 20 critères répartis en 4 thématiques : économie locale, social et culturel, gouvernance et destination, environnement et ressources naturelles.



### 1. Économie locale

La destination soutient et renforce les initiatives économiques locales respectueuses de l'homme et de la nature



### 2. Social & culturel

La destination met en avant le patrimoine local et le développement durable pour ses visiteurs comme pour ses habitants



### 3. Gouvernance & destination

La destination mène une politique active et partagée pour orienter et suivre un développement vers un développement soutenable, à l'année



### 4. Environnement et ressources naturelles

La mobilité douce, le recyclage, la gestion de l'eau, la maîtrise de l'énergie et le respect de la biodiversité sont des actions positives menées par la destination

## Qui est labellisé « Flocon Vert » ?

Aujourd'hui, une dizaine de stations sont labellisées - dont 1 en Savoie, Bourg-Saint-Maurice - et une trentaine sont dans la démarche.

## Quel est le calendrier de labellisation pour Valloire ?

Le processus de labellisation prendra au minimum 1 an.

### 1. Lancement de la démarche

Ateliers d'ouverture visant à informer et mobiliser les parties prenantes dans la démarche

### 2. Diagnostic partagé

Mobilisation des acteurs et collecte de données.  
Production de l'analyse durable et des préconisations associées.

Ateliers de restitution et de co-construction des axes prioritaires de travail (création de groupe de travail, formalisation du plan d'action...)

### 3. Audit

Entretien et visite de terrain  
Rapport d'audit (recommandations pour amélioration continue et impératifs pour respecter le cahier des charges.

### 4. Comité de labellisation

Cérémonie de remise du label  
Mise en lumière des pépites et valoriser les acteurs

### 5. Accompagnement et suivi

Boucle de l'amélioration continue  
Audit intermédiaire  
Groupe de co-développement  
Éductour - Web-atelier  
Webinaire

Suite aux 2 ateliers de lancement, la prochaine étape pour Valloire est le diagnostic partagé. Une collecte de données sera organisée le 21 septembre par Mountain Riders. Par la suite, un atelier de restitution des données ouverts à tous sera organisé, normalement avant la fin de l'année.

## Pourquoi est-ce important d'être labellisé ?

Plus que l'obtention d'un label, l'important pour Valloire, c'est de s'engager dans une démarche vertueuse qui donnera une ligne de conduite à l'ensemble des décisions politiques qui seront prises. Avant chaque investissement, il sera important de se demander si nous sommes en adéquation avec cette démarche de développement durable et cet objectif de transition intelligente.

Le label sera aussi utile pour attirer de nouveaux vacanciers puisqu'on rappelle qu'aujourd'hui, ce sont 60 % des français qui disent faire attention à l'engagement environnemental de la destination qu'ils choisissent pour leurs vacances. Ce label donne aux consommateurs une vision claire des destinations touristiques de montagne responsables.

## Ça m'intéresse ! Comment faire pour participer ?

Vous voulez faire entendre vos idées sur comment Valloire doit évoluer ? N'attendez pas, faites-vous connaître dès à présent pour que nous vous invitions aux prochains ateliers. Contactez la mairie par mail : [mairie@valloire.net](mailto:mairie@valloire.net)

La participation de tous est cruciale pour la réussite du projet. Merci par avance pour votre engagement.

### Deux confinements et une saison d'hiver après la sortie du dernier numéro du Colporteur, l'activité touristique de Valloire a continué à être malmenée par la crise sanitaire.

La non-ouverture de notre domaine skiable, d'abord crainte, s'est confirmée. Il a également fallu composer avec la fermeture des bars et restaurants, de certains hôtels (soumis à des protocoles trop contraignants) et d'autres établissements (centres et villages vacances), le couvre-feu, les jauges pour l'accueil des vacanciers et pour la pratique des activités. Autant de paramètres limitants qui ont généré une perte significative des nuitées touristiques sur notre territoire.

Cela étant, les clients qui ont fait le choix du maintien de leur séjour ont semblé satisfaits. La diversité de nos activités, encadrées avec tout le sérieux que l'on connaît de nos professionnels, a permis aux vacanciers de profiter pleinement et sereinement de notre environnement. À l'image de ce qui s'est passé sur les autres territoires, les activités nordiques ont été largement plébiscitées ; faisant cependant appui sur des points de vigilance, clairement identifiés. Une commission de travail œuvre d'ores et déjà sur ce sujet, pour améliorer l'offre de manière effective dès l'hiver prochain. C'est un travail participatif précieux qui a marqué également cette saison. Les comités de station réunissant les représentants des différents corps d'activités valloirins ont été très actifs. Chaque semaine, un bilan de la semaine écoulée était réalisé et des mesures correctives ont pu être apportées rapidement. La collaboration régulière avec les services de l'État est aussi à souligner puisqu'elle a permis, entre autre, de maintenir l'organisation des animations et de certains événements : le Noël magique, les 4 feux d'artifices du 31 décembre, le concours de sculptures sur neige (générant de fortes retombées presse pour Valloire) et les Dynafit Sensations.

Dans un tel contexte, on ne peut que se féliciter de la fidélité de nos partenaires. La Caisse d'Épargne Régionale des Alpes abonde le budget de l'OT à hauteur de 10 000 €, Dynafit pour 3 000 €. Ford Maurin met à disposition de l'EPIC deux véhicules (dont un hybride). Ces soutiens confirmés sont une force et prouvent que la collaboration est fructueuse pour les 2 parties. Un bon point pour Valloire !

La situation sanitaire semble aujourd'hui s'améliorer et c'est dans ce contexte que les équipes peaufinent la préparation de l'été, dans le respect du budget contraint (la subvention communale ayant été revue à la baisse à hauteur de 107 000 €). Les efforts pour proposer un bel été à nos vacanciers ont été redoublés. Au programme, 3 nouveaux événements (Festival Valloire Highline, la Belle Montée et le Galibier Challenge) dont 2 en aile de saison, en juin. La Commune a remis en état en intégralité le centre équestre et a pu trouver un nouvel exploitant diplômé (ouverture prévue pour le 28 juin) ; un nouveau sentier d'interprétation ludique et pédagogique sera effectif dès cet été sur le chemin qui mène au Fort du Télégraphe.

Espérons que la fréquentation soit a minima similaire à celle de l'été dernier. Les premiers indicateurs sont plutôt favorables et pourraient se confirmer si les conditions météo et la situation

sanitaire le permettent. Rappelons que le taux d'occupation de juillet et août 2020 a enregistré une progression de +6.7 points par rapport à l'été 2019.

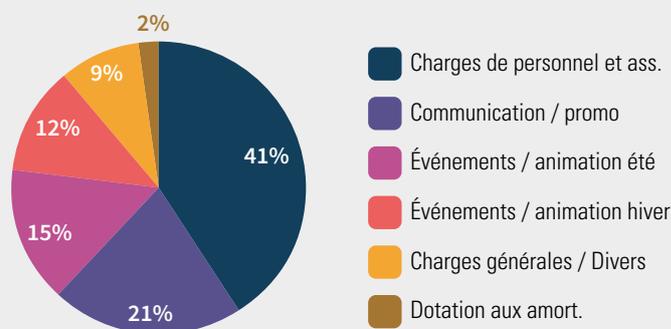
Pour finir, l'axe majeur de travail pour Valloire Tourisme dans les semaines et les mois à venir va être centré autour de la mise en place du profil identitaire pour Valloire. La création de notre identité de marque, à laquelle tout un chacun sera associé, constituera notre socle de base pour définir un plan d'actions opérationnel. Ce travail va permettre de définir une ligne de conduite pour les années à venir, dans le respect de la feuille de route municipale et en cohérence avec les politiques touristiques d'Auvergne Rhône-Alpes Tourisme et de l'Agence Savoie Mont Blanc. Une réunion publique dédiée sera organisée d'ici à la fin de l'année 2021.

*Pour Valloire Tourisme, la directrice,  
Emmanuelle Lacoste*

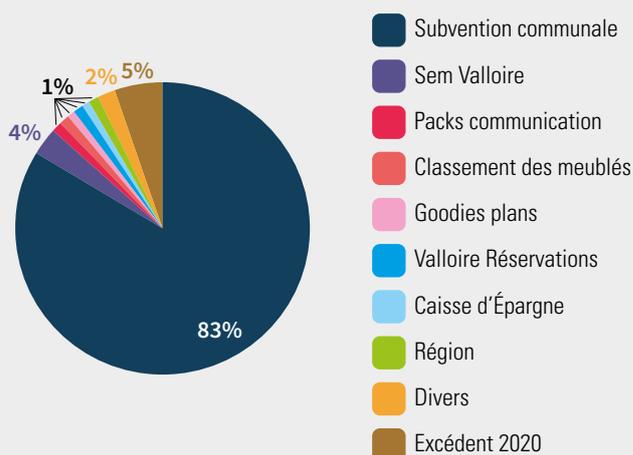
### Valloire Tourisme - Le Budget 2021

Le budget de fonctionnement de l'Office de Tourisme (base budget primitif 2021) s'élève à 1 722 305 € (excédent d'exploitation compris) et se répartit de la manière suivante :

#### Répartition des dépenses 2021



#### Répartition des recettes 2021



## Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée à nos côtés de Fabrice Rivière au poste de Directeur Général Délégué de la SEM Valloire.

Fabrice Rivière prendra ses fonctions mi-juin, date à laquelle nous pouvons espérer créer l'occasion de rencontres en présentiel autour des projets et actualités de la SEM Valloire dont nous vous parlons ci-dessous.

Voici ainsi l'organigramme de la SEM Valloire au complet pour poursuivre le plan stratégique et financier de rebond post crise du Covid-19, piloter nos phases d'investissements ski et quatre saisons, ainsi qu'organiser et développer l'efficacité opérationnelle.

En termes d'actualité, les commissions pistes tenues récemment alimentent les études techniques sur les investissements sur le secteur Sétaz, en lien avec nos travaux financiers.

Nous réalisons des prévisionnels financiers très précis et prudents selon quatre hypothèses avec/sans Club Med et avec/sans une augmentation de capital également en cours d'étude.

Cette augmentation de capital aurait vocation, comme celle faite en 2016, à gommer une partie de l'impact de la crise du Covid sur notre capacité d'investissement afin de réaliser la stratégie de la SEM Valloire sans prendre trop de retard.

Pour mémoire, trois grands axes de la stratégie SEM élaborée et menée depuis plusieurs années avec un souci de mutation quatre saisons raisonnée et prudente (sous la stratégie chapeau de la commune qui a la responsabilité de définir la stratégie du village-station) sont :

**1- AMÉLIORER LE DOMAINE SKIABLE ET LE PRÉSERVER PAR UNE TRANSLATION EN ALTITUDE** (neige de culture puis amélioration ou nouvelles pistes, espaces débutants, renouvel-

lements TSD Montissot & TC Sétaz, investissement en vue de la translation dans la vallée de la plagnette pour compenser la perte des pistes en-dessous de 1900m d'altitude sur le Crey du Quart).

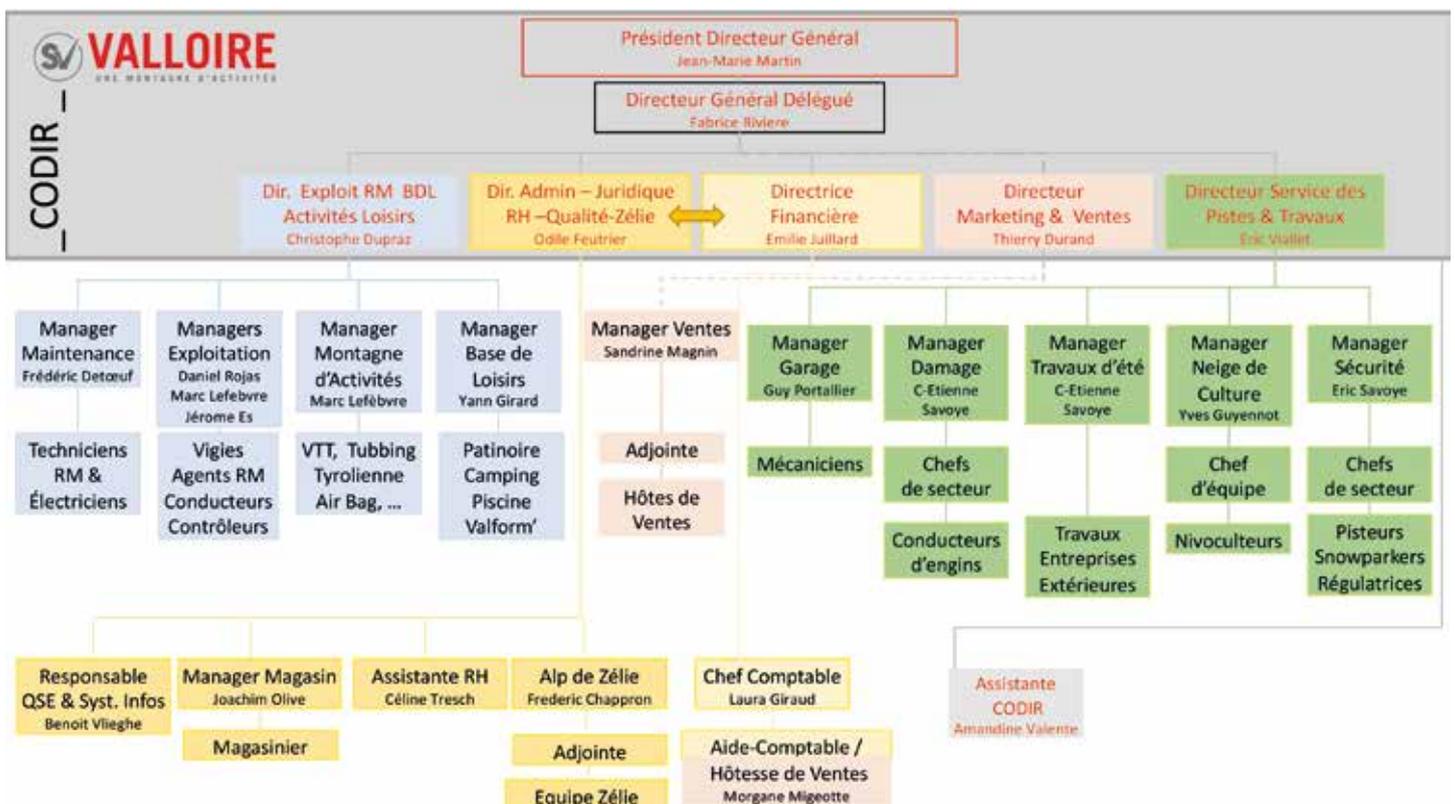
## 2- DIVERSIFIER L'OFFRE POUR MIEUX RENTABILISER UNE OFFRE QUATRE SAISONS

(une montagne d'activités et e-pass loisirs) pour offrir plus d'activités aux clients mais aussi mieux rentabiliser l'été que la SEM Valloire juge stratégique pour accompagner la très importante saison d'été du village-station (30% de l'activité touristique de Valloire).

**3- CONTRIBUER AUX CÔTÉS DE VALLOIRE TOURISME ET VALLOIRE RÉSERVATIONS** à l'amélioration du dispositif marketing et commercial du village-station (réseaux sociaux, valloire.com/valloire.net, CRM).

## La volonté de mutation 4 saisons, en élargissant la saison d'été avec agilité nous permet d'annoncer les dates d'ouverture suivantes :

- Piscine (snack compris) : le WE du 26/27 juin puis du 03 juillet au 29 août 2021
- Patinoire : les WE du 19/20 juin et du 26/27 juin, puis du 03 juillet au 03 septembre 2021
- Télécabine de la Brive (Piéton et VTT – Jeux Séa, catapulte et restaurant Alp de Zélie y compris) : du 26 juin au 29 août 2021 (horaires réduits jusqu'au 9/7)
- Télésiège du Lac (tyroliennes et karts compris) : du 10 juillet au 29 août 2021
- Valform' : du 03 juillet au 29 août 2021
- E-Pass'Loisirs : Partie abonnement (piscine/patinoire/télécabine) à partir du 03 juillet. Partie porte-monnaie électronique (avec la montagne d'activités) à partir du 10 juillet.
- Le camping : du 29 mai au 26 septembre 2021



# VALLOIRE RÉSERVATIONS

**Il m'est difficile d'entamer cet article sans revenir brièvement sur la saison d'hiver que nous venons de vivre et dont Valloire Réservations sort extrêmement fragilisée, comme de nombreux acteurs de la station.**

Nous avons déjà largement communiqué sur l'injustice du système d'indemnisation des agences de voyage qui fait que nous n'avons que très peu bénéficié du fonds de solidarité.

Nous avons dû trouver en interne les ressources nécessaires pour pouvoir surmonter les pertes liées à un hiver quasiment sans revenus alors que notre charge de travail a été au moins aussi importante que celle d'un hiver normal. Je tiens à remercier tout d'abord nos adhérents qui nous ont massivement renouvelé leur confiance en acceptant de nouvelles conditions de commercialisation à partir de l'hiver prochain.

Je remercie également l'ensemble de l'équipe qui a réussi à tenir la barre dans la tempête, malgré un chômage partiel important qui, s'il était économiquement indispensable, était très difficile à mettre en œuvre eu égard à la charge de travail importante de l'hiver (réservations, annulations, remboursement rapide, information des clients et adhérents en temps réel, etc...).

C'est le travail effectué cet hiver qui crée les conditions d'une reprise de qualité et nous permet de maintenir la confiance de nos clients fidèles que nous avons accompagnés en continu.

Ces événements marqueront sans doute une nouvelle étape pour Valloire Réservations, avec une prise de conscience à la fois de la fragilité d'une structure restant modeste mais aussi un rappel de la force et de la valeur de notre indépendance, nous permettant de faire face aux situations les plus difficiles en toute autonomie, au service de nos adhérents et clients. Par mesure forcée d'économie, nous resterons en fermeture partielle (le mercredi) jusqu'à fin juin mais espérons pouvoir reprendre, à compter de juillet, des conditions de travail et d'ouverture normales.

Cet hiver a également vu le départ de Monique Tarin, qui a fait valoir ses droits à un repos bien mérité ! Elle était depuis de nombreuses années l'un des piliers de l'équipe de Valloire Réservations, d'abord à l'accueil et à la réservation puis au service comptabilité. Toute l'équipe et le conseil d'administration de Valloire Réservations se joignent à moi pour la remercier et lui souhaiter le meilleur dans cette nouvelle vie.

## ÉTÉ 2021

Afin de rassurer nos clients, nous avons conservé, comme pour l'hiver, une possibilité d'annulation sans frais pour toute interdiction de voyager liée au COVID 19.

Malgré cela, il est à ce jour difficile de projeter le niveau de remplissage de l'été même si de nombreux indicateurs jouent en notre faveur comme l'image « grand air, grands espaces » de la montagne, notre positionnement village qui fonctionne bien l'été ou les réticences liées aux voyages à l'étranger.

La mise en avant de l'e-Pass Loisirs qui retrouve son périmètre complet cet été (accès libre piscine, remontées mécaniques et nouvelle patinoire couverte) est également favorable aux réservations.

Certains autres éléments jouent cependant en notre défaveur comme l'annulation de gros événements (Punta Bagna) ou la météo froide et très maussade du mois de mai.

Nous avons par ailleurs lancé dès début mai un dispositif marketing sur les réseaux sociaux avec des offres commerciales qui nous ont permis de réaliser de nombreuses ventes.

## HIVER 2021-22

Nous avons commencé très précocement les réservations de l'hiver 2021-22, profitant de l'envie qu'avaient certains clients de réserver rapidement après la frustration de ne pas avoir pu skier cet hiver.

Le calendrier de début de saison est compliqué avec une double problématique : Noël et le jour de l'an tombant le samedi et des vacances Belges et Hollandaises se prolongeant jusqu'au 09/01.

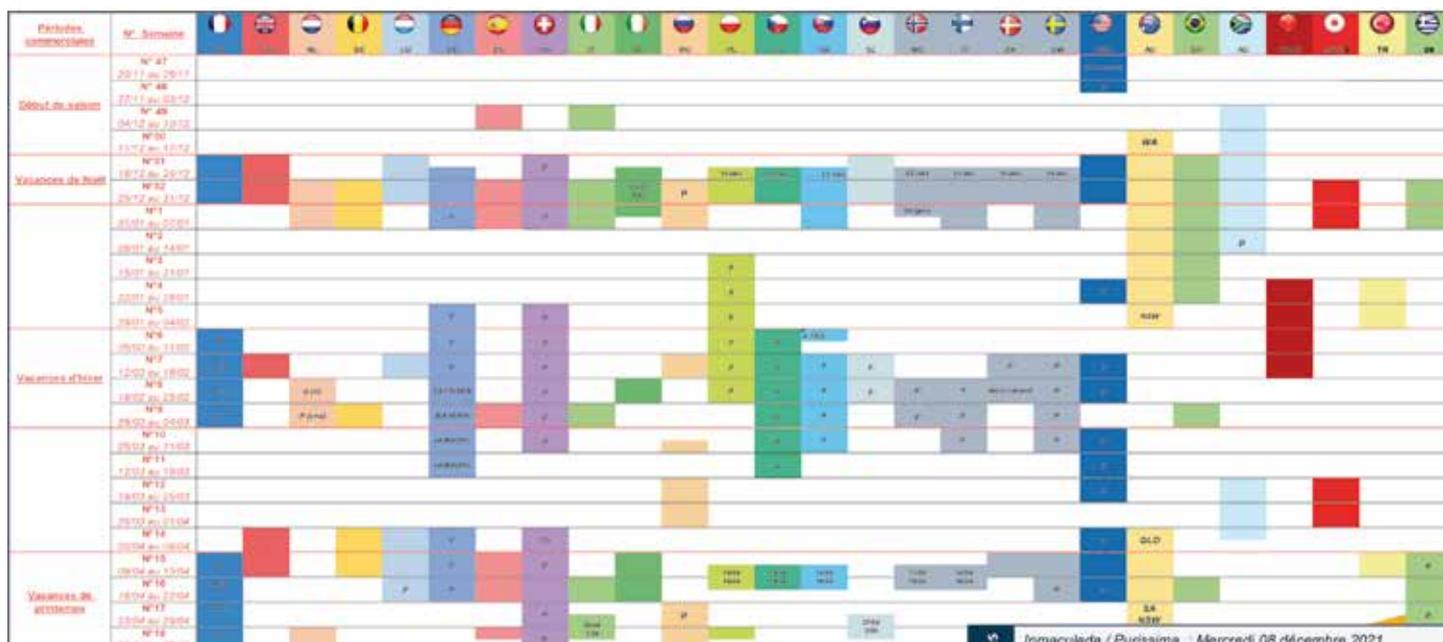
Cela nous a contraints à décaler les départs et arrivées jusqu'à la mi-janvier. A l'inverse, le découpage des vacances de février est très favorable, commençant par la zone B seule (la plus forte), puis la zone A (la plus faible) sur les deux semaines centrales (avec la zone B puis la zone C) et les vacances se terminent avec la zone C accompagnée de la Belgique et d'une partie des Pays Bas.

Ce sont donc 4 semaines bien distribuées avec chacune un bon potentiel. La fin de saison s'annonce également bonne avec des vacances Belges débutant dès le 02 avril puis les vacances Françaises le 09 avril avec la zone B à fort potentiel.

Cette semaine de vacances pourra d'ailleurs se prolonger puisque les remontées mécaniques resteront ouvertes pour le week-end de Pâques jusqu'au dimanche 17 avril inclus.

Nous pouvons donc espérer un bon hiver, dans la mesure où les conditions sanitaires permettront à l'ensemble des commerces et activités d'ouvrir normalement bien sûr !

Thierry Durand - Directeur



Zone A = Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers  
 Zone B = Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg  
 Zone C = Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles  
 P = Partiel en fonction des zones



Quelques dates  
 Immaculée / Purissima : Mercredi 08 décembre 2021  
 Noël : Samedi 25 décembre 2021  
 Jour de l'an : Samedi 01 Janvier 2022  
 Noël orthodoxe : Vendredi 7 Janvier 2022  
 Lundi de Pâques : Lundi 18 Avril 2022  
 Semaine Sainte : Dimanche 10 avril au samedi 16 avril 2022  
 Pâques orthodoxe : Dimanche 24 avril 2022



### **Cette saison d'hiver 2021 a été difficile pour l'École du Ski Français de Valloire comme pour toutes les autres ESF.**

Le directeur Christian Magnin et les deux directeurs techniques Pierre-Olivier Noraz et Nicolas Feutrier en ont fait l'amer constat. Il faut pourtant reconnaître leur grande réactivité devant la situation inédite d'avoir de la neige en abondance, une clientèle en nombre mais pas de remontées mécaniques. Ils sont parvenus malgré tout à assurer un service répondant aux attentes de la clientèle fidèle à Valloire mais aussi d'une clientèle nouvelle qu'ils ont eu envie de fidéliser pour les futures saisons d'hiver.

Dans le respect des protocoles sanitaires ils ont offert des stages : les petits trappeurs pour enfants (igloos, raquettes, ski de fond, sculpture neige, découverte de la faune), de l'initiation au ski alpin et au snowboard pour enfants et adultes, « les bronzés ne font pas de ski » pour adultes. Christian Magnin déclare, de fait, que le chiffre d'affaires engendré par ces solutions de remplacement ne peut rivaliser avec ceux des années précédentes mais cela a permis de répondre, avec un accueil approprié et soigné, à la demande pressante des clients. Et là était l'essentiel.

Malgré tout il répète haut et fort que le ski alpin doit redevenir l'activité principale de la station, que tous les socio pros doivent retrouver le ski alpin et les remontées mécaniques car il en va de la survie d'une station de ski. Il reconnaît que ces solutions de remplacement sont à peaufiner afin d'en faire des produits aboutis à proposer, en complément du ski, aux futurs clients. L'adaptation à cette situation a demandé de la part de l'ESF et de ses moniteurs une organisation sans failles en accord avec les équipes de la SEM Valloire, Valloire Tourisme, la municipalité, les magasins de sport...

Que ce soit par les uns l'entretien de pistes de randonnée, de fond ou de la patinoire, par les autres les rotations de navettes, les animations sur le front de neige et dans le village, la mise en place de rotations de matériel par créneaux de 2 heures afin que le plus grand nombre de vacanciers puisse pratiquer ski de randonnée, ski de fond, raquettes...

Tous ont mutualisé leurs efforts pour le plus grand plaisir des vacanciers. Dans l'espérance d'une saison 2022 éloignée de la Covid-19, du retour des clients mais aussi des groupes et des classes de neige, ils travaillent avec les différentes entités à l'amélioration de l'espace débutants et de l'espace nordique. D'autre part l'ensemble des moniteurs souhaite fortement que les projets municipaux liés à l'implantation du Club Med, à l'extension du domaine skiable, avancent, car la neige permet à ceux qui en vivent et qui vivent à l'année au village ainsi qu'aux générations futures de rester à Valloire. L'entrave de tels projets impacte gravement l'économie générale d'un territoire et par là même, la vie de ses habitants.





**La saison d’hiver s’est achevée prématurément mais l’hiver a persisté encore un peu... Notre territoire Valloirin a permis de profiter du bel enneigement et de belles randonnées à ski malgré les aléas des confinements ou autres couvre-feux.**

L’heure est au bilan où pour la deuxième saison consécutive il nous a fallu anticiper la fermeture d’un hiver éprouvant mais qui a mis en exergue plusieurs points essentiels de notre vie montagnarde.

Le métier de moniteur de ski doit perpétuellement s’adapter au milieu, au climat, aux évolutions des glisses et dans cette crise inédite se réinventer pour accueillir une clientèle avide de vacances, de neige, de montagne après une année d’attentes, de doutes, d’espoirs puis de déceptions suite à la non-ouverture de nos ascenseurs. Pour la plupart de nos clients, les vacances aux sports d’hiver restent « la bouffée d’oxygène » attendue pour se ressourcer en famille.

Le ski sous ses diverses déclinaisons a prouvé qu’il avait encore de belles années devant lui, qu’il avait suscité un vif intérêt de la part de ses pratiquants même sans les remontées mécaniques. Le monde du ski sait qu’il peut compter sur un large réservoir d’adeptes, capables eux aussi de s’adapter en profitant de cette trêve plus verte pour apprécier les joies de l’hiver et (re)découvrir les activités variées proposées par nos moniteurs...

Cet appétit retrouvé pour des disciplines un peu délaissées nous laisse entrevoir un nouvel élan voire une renaissance du ski nordique, du snowboard, du ski de randonnée, des balades raquettes...?



Même dans l’urgence, la montagne avec ses nombreux atouts et la mobilisation de sa population est capable de se renouveler, de dépasser sa dépendance à un modèle économique encre et faire d’une faiblesse une force pour résister à l’effondrement annoncé malgré des aides économiques aléatoires.

Comment ne pas remercier l’ensemble de la station et du village au travers de leurs représentants qui nous ont permis, parfois non sans mal de « sauver » nos outils de travail ?

Comment ne pas saluer les moniteurs de ski présents sur le terrain pendant un hiver plein d’incertitudes, de changements, de déprogrammations, bref ceux tous qui malgré les difficultés logistiques et économiques ont eu à coeur de rendre à la montagne ce qu’elle leur a donné ?

Comment envisager l’avenir, si ce n’est d’espérer que cette crise soit derrière nous et qu’elle nous permette de nous améliorer grâce aux précieux enseignements qui seront sans doute garants d’un futur plus serein ?

Et pour finir comment ne pas avoir une pensée particulière pour les personnes touchées de près ou de loin par cette épidémie incontrôlable, incontrôlée et ne pas affirmer au nom de tous notre sincère solidarité pour faire face à cette épreuve ?

La crise sanitaire va encore nous tenir éloignés les uns des autres quelques temps mais nous sommes déjà mobilisés et motivés pour organiser dès maintenant la saison d’hiver 2021-2022.

# L'expérience des clients français en station de montagne cet hiver 2020-2021

**La saison hiver 2020-21 aura été bien atypique. Les incertitudes sur le sort qui serait réservé aux villages supports de stations de montagne nous a tenu en haleine pendant de longues semaines avant que l'on apprenne que les remontées mécaniques n'ouvriraient pas.**

Alors chacun a dû se réinventer pour accueillir au mieux les vacanciers qui sont venus. Tant bien que mal, chacun a fait de son mieux pour proposer de nouvelles activités, réorganiser son travail, se remettre en question et offrir au final une belle expérience de la montagne à nos visiteurs – une expérience certes différente mais pas « diminuée ».

Alors, qu'en ont pensé ces visiteurs ? Ont-ils été frustrés de ne pas pouvoir pratiquer le ski alpin ? Ont-ils aimé découvrir leur station sous un autre jour ? Ont-ils été surpris par les nouvelles activités qu'ils ont essayées ? C'est ce que qu'a tenté de savoir l'ANMSM (Association Nationale des Maires de Stations de Montagne), associée à Atout France, en commandant au cabinet G2A une étude menée auprès de 9000 vacanciers français qui se sont rendus en montagne cet hiver. On vous dit ce qu'il faut en retenir.

D'abord, la montagne est une valeur refuge pour les Français. 97% des visiteurs interrogés sont déjà venus à la montagne en hiver et 59% des répondants sont des « fidèles » qui y viennent hiver et été. On retrouve bien sûr dans ces répondants de nombreux propriétaires de résidences secondaires. Seulement 3% des vacanciers interrogés sont des primo-visiteurs.

Ensuite, la fermeture des remontées n'a pas été un frein au séjour. Ils étaient 75% à savoir que les remontées seraient fermées quand ils ont réservé. Et même si 86% d'entre eux sont de bons skieurs, ils ont maintenu leur séjour. Pourquoi ? Parce que la montagne, hiver comme été, est synonyme de grand air, de grands espaces, d'évasion, des mots qui donnent particulièrement envie dans le contexte actuel.

Les activités mises en place en station ont été largement plébiscitées par les visiteurs. L'offre d'activités était même le premier critère de choix pour 46% des visiteurs. La balade à pied a été pratiquée par 85% des visiteurs, la luge par 47%, le ski de rando par 27%. Et demain ? 76% des répondants disent qu'ils continueront à pratiquer ces activités en plus du ski alpin.

Comme on peut s'en douter, les vacanciers ont dépensé moins que d'habitude. Leur budget moyen a été de 56€ par jour et par personne (tous massifs confondus) contre 76€ en 2019-20, mais ils sont restés plus longtemps (7,2 nuits contre 6,1 nuits). Bien entendu, ce qui leur a le plus manqué c'est le ski alpin et les restaurants. Par contre, ils sont peu à avoir regretté le manque de vie nocturne.

Au final, le taux de satisfaction globale des vacanciers interrogés s'avère identique à celui de l'hiver passé ! Et 1 vacancier sur 4 repart avec une nouvelle vision positive de la montagne dont 34% chez les moins de 25 ans, nos clients de demain.

Pour autant, il ne s'agit certainement pas de minimiser les effets dramatiques que cette crise a eu sur les stations. L'impact économique a été énorme avec une baisse de 70% des retombées économiques (quand on compare à l'hiver 2019). La fermeture des remontées a un impact sur toute l'économie de montagne et il est vital que l'État vienne en aide aux acteurs de la montagne. La sauvegarde du système actuel est le préalable à son évolution. Mais si l'on choisit de regarder les enseignements positifs de cette crise, on voit que nous bénéficions d'un vrai socle de clients fidèles.

**Le ski alpin restera encore longtemps l'activité reine et le socle économique de la saison hiver**, mais il y a de la place pour une offre complémentaire : 1 personne sur 5 ne skie pas lors de son séjour hivernal à la montagne et la part des non-skieurs ne cesse d'augmenter. Les stations sont capables de proposer une palette d'activités variées qui plaisent aux vacanciers, en hiver comme en été. La réussite de cette diversification sera la clé du succès à long terme de nos stations.

## UNE CLIENTÈLE FIDÈLE

97%

des visiteurs interrogés sont déjà venus à la montagne en hiver



## MONTAGNE

Grand air  
Grands espaces  
Évasion

75%

savaient que les remontées seraient fermées

## DÉCOUVRIR D'AUTRES ACTIVITÉS

84%  
Balades à pied



47%  
Luge



27%  
Ski de randonnée

## BUDGET MOYEN EN BAISSÉ

76€

56€ PAR JOUR PAR PERSONNE



TAUX DE SATISFACTION IDENTIQUE À L'AN PASSÉ

## IMPACT ÉCONOMIQUE

-70%



## FOOT VALLOIRE

### **Avec cette période de Covid, nous essayons de nous adapter au mieux pour reprendre le football la saison 2020-2021.**

Nous avons une vingtaine de licenciés, des changements et améliorations de l'équipement pour pratiquer au mieux ce sport collectif.

Depuis 2019, la mairie a investi dans de nouvelles cages fixes, de 7m de long, homologuées pour une moitié de terrain officiel (foot à 8). Cette année, nous avons pu inaugurer une cabane de stockage, restaurée à neuf, par les agents communaux, pour entreposer notre matériel.

Une machine de traçage a été achetée pour délimiter le terrain, et donner aux enfants une meilleure visibilité des exercices.

Divers investissements ont été réalisés grâce à l'association Alchimy, dont nous faisons partie : nouveaux matériels, 4 cages d'entraînement, chasubles et ballons pour les adultes lors de nos tournois parents-enfants. Une équipe adulte féminine a été lancée, la saison dernière, nous étions 9 inscrites. Nous avons réussi à être environ 6 à chaque entraînement, voire 8 de temps en temps pour une découverte technique de ce sport. Quelques sorties « sympathiques » autres que le foot ont pu être organisées. Cette saison, je n'ai pu réitérer les entraînements adultes, car il manquait de volontaires pour constituer une équipe. Si certaines d'entre vous sont intéressées, n'hésitez pas à me contacter.



Julien Hafsaoui, notre entraîneur chez les U8-U9, U10-U11, est toujours très motivé pour l'enseignement de ce sport aux enfants. Il leur amène conseils, techniques, et l'esprit d'équipe du sport collectif. Certains enfants, étant tellement motivés, s'entraînent sur Valloire et St-Michel-de-Maurienne, et concluent leurs formations par des matchs avec le club de St-Michel.

Chaque année, nous continuons notre lien avec le club de St-Michel pour organiser des tournois. Cela permet aux enfants de découvrir les sensations d'un match. Cette saison, en raison du Covid, nous n'avons pas pu maintenir le tournoi.

Le football est donc toujours d'actualité sur Valloire. Nous suivons de près l'évolution de notre Valloirinche Annaëlle Michelland, au club de Grenoble et en pôle espoir à Lyon.

Remerciements : La mairie et les agents communaux, pour l'investissement et l'entretien des équipements du football (terrain, cages, matériels).

L'association ALCHIMY, de nous suivre régulièrement et de répondre présent lors des besoins d'achat pour le nouveau matériel. Julien Hafsaoui, pour le temps qu'il consacre aux enfants bénévolement. Emilie Gilbert et Louis Grillet qui ont pu me remplacer cette saison.

*Bénévolement.*

*Maud GIRAUD (entraîneur des U6-U7 et responsable foot Valloire).*



### **Anaëlle Michelland**

Je m'appelle Anaëlle Michelland, j'ai 18 ans et j'habite à Valloire. Je joue au foot en club depuis que j'ai 12 ans, au club de Saint-Michel-de-Maurienne. Auparavant, je jouais avec les copains à la récré. J'ai fait plusieurs stages départementaux et régionaux et par la suite des tests au pôle espoir de Lyon. Sur 30 joueuses préselectionnées, seules 8 étaient prises pour Lyon. À mon entrée au lycée je suis donc rentrée au pôle espoir à Lyon tout en continuant au club de St-Michel. Et lors de ma deuxième année j'ai changé de club, je suis partie au GF38 (Grenoble Foot 38) où je joue actuellement. Cette année j'entame ma dernière année au pôle espoir. L'année prochaine je compte toujours continuer dans l'optique du double projet avec le foot d'un côté et les études de l'autre.





**Une année bien difficile pour notre discipline. La rentrée de septembre était bien engagée avec de nouvelles inscriptions et une grande motivation des plus grands à retrouver le tatami.**

Mais dès le retour des vacances de la Toussaint, notre activité s'est retrouvée suspendue pour le deuxième confinement. A la mi-décembre, nous avons eu l'autorisation de pouvoir faire des entraînements de judo sans contact.

À l'initiative du professeur Edmond MIKSA, le club a pu faire rattraper aux enfants les séances pendant toutes les vacances de Noël. Puis de nouvelles restrictions sont tombées mi-janvier, jusqu'au 29 avril 2021.

Dès la fin de la saison d'hiver, nous avons pu nous entraîner de nouveau grâce au nouveau toit de la patinoire. Nous en profitons pour remercier de nouveau la SEM Valloire pour nous autoriser à utiliser cette structure ainsi que les services techniques de la Mairie qui ont fait le nécessaire pour nettoyer le sol de la patinoire. Les enfants ont été très contents de pouvoir se retrouver au sein du club pour des ateliers physiques et sportifs.

Le retour à la pratique pure du judo se fera dès le 19 mai.

Nous avons prévu, avec tous les enfants du club, une sortie de

fin d'année au parc Walibi, espérant leur apporter quelques moments de joie et des sensations fortes pour renforcer la motivation et l'unité du club.

Carnet noir : c'est avec une grande tristesse que nous avons perdu le 25 décembre 2020, le fondateur du club de Maurienne Judo créé en 1959, Monsieur René MIKSA, il s'est éteint à l'âge de 89 ans. Ceinture noire N°313, 5ème Dan, il a été vice-champion de France junior en 1949. Il a été élève de Jean DE HERDT, et le seul français à avoir eu le privilège de servir de partenaire à Jigoro KANO. Il a formé des générations de judokas aux valeurs du judo qui lui étaient si chères. Il avait apporté le judo à Valloire en complément du ski pour former nos jeunes à maîtriser les chutes.

Notre gratitude et nos condoléances vont à sa famille, son fils Edmond qui continue à enseigner le judo dans la pure tradition du maître René et à sa femme Julia qui l'a épaulé toutes ces années dans la gestion du club.

*Eric Giraud*

*Président judo-club Valloire*



# Un challenge permanent

—



**La saison 2020/2021 avait bien commencé avec un nouveau record de licenciés pour notre Club... et puis tout a déraillé avec la non-ouverture des domaines skiables pendant toute la saison.**

Il a donc fallu être réactif et inventif pour proposer des séances ludiques et variées malgré la situation : création d'une zone de start, sorties raquettes, freeride sur Valmeinier et Valloire, exercices éducatifs dans la combe St-Pierre...

Nous avons finalement retiré du positif de cette saison pourtant si mal engagée : des enfants enthousiastes, des parents disponibles et motivés, nos compétiteurs performants.

Seuls nos athlètes nationaux ont pu s'entraîner normalement, essentiellement à l'étranger pour les stages et les compétitions.

Lucie Silvestre réalise une saison pleine en Coupe d'Europe avec 4 podiums et 1 belle régularité. Début avril, Lulu a brillamment participé au Red Bull Infinite Line à Avoriaz (épreuve sur invitation). Elle remporte l'épreuve et clôture sa saison en beauté. Maintenant place aux études et à la préparation physique pour sereinement envisager la suite.

Noé Petit poursuit son parcours au sein du Pôle France Freestyle de Font-Romeu. Sa saison a été malheureusement écourtée à

cause d'une grosse chute sur le dos qui entrainera 2 mois d'immobilisation avec un corset. Il a pleinement récupéré et il se projette sur la suite, plein d'enthousiasme et de motivation.

Hugo Vuillermet confirme sa belle progression et ses 1ères compétitions internationales ont été plutôt convaincantes, il démontre qu'il a toute sa place dans le Groupe National Relève. Infecté début mars par le Covid, il a raté la fin de saison mais il reviendra surmotivé pour performer à l'international la saison prochaine.

Cette saison s'achève et la prochaine sera forcément différente avec le départ annoncé de Coach Nono. Nous le remercions pour toutes ces années consacrées au Club, pour son enthousiasme, sa gentillesse, sa créativité, sa bonne humeur. Nous te souhaitons le meilleur pour la suite.

Un grand merci à tous nos partenaires : la Commune de Valloire, la SEM Valloire, la SEMVAL, l'Office de Tourisme, l'ESF, l'ESI... sans qui rien ne serait possible ; et à tous les membres du club, enfants, parents, entraîneurs, pour leur précieuse collaboration.

Vivement la saison prochaine et un retour à la normalité.

*Jérôme Vuillermet,*

*Président SNOWCLUB VALLOIRE GALIBIER.*



# Une reprise du patinage à Valloire pour le plaisir de tous

—



**Le club de patinage a pu reprendre ses entrainements sur la patinoire de Valloire, cet hiver, dans une infrastructure qui modifie complètement la qualité des entrainements et de ce fait accentue la progression des patineurs.**

L'installation d'une toiture a permis de s'entraîner quelque soit les conditions météo (pluie, neige, soleil) en garantissant une stabilité de la glace pour le plaisir de la glisse de tous.

Malheureusement, comme tout club sportif cette année, aucune compétition ni spectacles n'a pu se dérouler du fait de la situation sanitaire.



Nous nous sommes donc concentrés sur la progression des éléments techniques tels que les sauts, pirouettes, enchaînements de pas et avons commencé à préparer les programmes de compétition pour la saison prochaine.

La petite intersaison printanière « roller » fut un peu abrégée par la météo médiocre et quelques entraînements ont dû être annulés par précautions sanitaires mais l'ouverture précoce de la patinoire mi-juin nous réjouit. Nous avons quand même pu profiter

du nouveau pump track qui est un super outil d'apprentissage et d'amusement (notamment pour la recherche de vitesse et les virages).



L'été sera concentré à élaborer et travailler les programmes de compétition et à la préparation de spectacles pour les animations estivales.

Pour toute information et/ou inscription :  
Amandine, [joffroy.am@gmail.com](mailto:joffroy.am@gmail.com), 0760759103  
Les inscriptions peuvent se faire à partir de 3 ans, la première séance d'essai est gratuite.

## APEV

**L'Association Pour les Enfants de Valloire (APEV), créée en 2019, compte maintenant plus de 215 adhérents. Elle a pour objectif de soutenir des projets pour les enfants de Valloire de 0 à 18 ans dans le cadre de leurs scolarités et de leurs activités extra-scolaires.**



Malgré la crise sanitaire, l'APEV s'est montrée très dynamique cet automne et cet hiver avec, notamment, le maintien des cours d'anglais au Centre Culturel, un chalet sur le marché de Noël en partenariat avec le Ski Club, un stand pendant les sculptures sur neige et sur les marchés hebdomadaires

du vendredi pour vendre les accessoires APEV (masques Valloire Galibier, tours de cou, vaporisateurs de gel hydro alcoolique, trousse de secours, stylos, protèges CB...) et l'organisation du carnaval des enfants.

Ce dernier évènement du 16 février a été un véritable succès et a réjoui l'ensemble des petits valloirins et des vacanciers présents. En collaboration avec l'Office de Tourisme et la SEM Valloire, l'APEV a proposé un stand de maquillage gratuit pour tous les en-

fants, (plus de 3 heures de maquillage non-stop pour 4 mamans formidablement douées) et une vente de pâtisseries, boissons et goodies dans le respect des consignes sanitaires imposées.

L'APEV a planifié d'autres actions pour la suite de l'année : vide-grenier, reprise des cours d'anglais, participation à la fête de la musique, une séance de cinéma offerte pour tous nos enfants, un tournoi de football ...

Les fonds récoltés ont déjà permis de financer une sortie scolaire à Chambéry en octobre 2020 pour les enfants de maternelle qui ont assisté à un spectacle à l'espace Malraux, un masque a été offert à chaque collégien et lycéen, ainsi que l'achat d'une vingtaine de paires de raquettes et autant de luges pour l'école.

Ces raquettes ont été prêtées par l'école à l'ESF pour les nombreux petits trappeurs cet hiver en manque de matériel. Mais nous espérons surtout, voir voyager nos enfants au-delà de notre territoire lors de prochaines sorties scolaires en 2022.

L'APEV profite de cet article pour remercier tous ceux qui, de près ou de loin, soutiennent l'association, notamment les commerçants du village et les parents bénévoles qui nous aident à réaliser nos différentes actions.

Pour adhérer gratuitement à l'association ou vous procurer nos produits, vous pouvez nous contacter par mail :

[asso.enfantsvalloire@gmail.com](mailto:asso.enfantsvalloire@gmail.com)

Pour nous suivre, inscrivez-vous à notre page Facebook.

## LES VIOLETTES D'OR

**Les aînés du club des Violettes d'Or ont pour habitude de se retrouver fréquemment tout au long de l'année. La Covid-19 en a décidé tout autrement en 2020 et jusqu'à mi-mai 2021 en annulant, pour cause de confinement, toutes les sorties et repas dont le fameux repas de Noël.**

En conséquence les membres du bureau ont décidé d'offrir pour Noël à chaque adhérent un panier gourmand qui fut très apprécié de tous. L'année 2020 devait aussi s'achever sur le Marché de Noël où les Violettes d'Or tiennent habituellement un stand très fréquenté pour son vin chaud, ses crêpes et gaufres et là aussi grosse déception puisque les bénévoles du club n'ont pu y participer pour raisons de pandémie. Que de déconvenues et de tristesse !

Une tristesse aggravée au moment de cette fin d'année avec les disparitions soudaines de deux « figures locales » appréciées de tous, membres fidèles du club aimant en partager sa convivialité : André Bois à l'âge de 80 ans, passionné de belote et Marguerite Toinet à l'âge de 83 ans toujours prête à partager le plaisir des voyages organisés par le club et toujours prête à offrir de si jolies créations tricotées aux aiguilles. L'année 2021 n'a pas épargné les Violettes d'Or avec cette fois-ci le décès à 82 ans de Damiano Fiore, ancien adhérent (plus de 25 ans au club), parti de Valloire en 2019 pour les Pyrénées où il avait



rejoint son fils. Ce fou de belote participant à tous les concours était aussi un fou de jardinage véritable ange gardien pour certains anciens en bêchant, semant, entretenant leurs pelouses. Très attaché à notre village il a rejoint sa femme en leur sépulture de Valloire. Au nom de tous les membres du club je tiens à présenter à ces familles endeuillées toutes mes condoléances.

Mais la vie continue et il a fallu penser à la suite à donner à la vie du club avec les jours meilleurs annoncés fin mai.

Des retrouvailles le jeudi après-midi à la salle du Galibier pour des parties de belote, des goûters et du tricot sans compter les bavardages ! L'assemblée générale qui aurait dû se tenir en janvier 2021 a été reportée courant juin de cette même année. Pour les sorties et les repas il faudra attendre encore un peu pour trouver des lieux correspondants aux consignes sanitaires de nombre et de distanciation

en vigueur car en général les adhérents sont toujours très nombreux à s'inscrire pour ces rendez-vous amicaux.

Je vous espère en bonne forme et vaccinés afin que l'on puisse continuer de se retrouver pour des moments conviviaux de partage.

*Le président,  
Georges Giraud*



**C'est bien plus qu'une association, c'est un groupe de personnes qui VEUT aider activement, concrètement et véritablement !**

Pas de GLORIOLE seulement de la bonne volonté pour être là pour ceux qui en ont besoin ALAIN, ISABELLE, NANOU et demain ce sera peut-être toi ou moi ou nous ou vous !

Une année un peu perturbée avec ce COCO (Covid) qui prend la première place !

Cependant, il en faut plus pour nous décourager et nous sommes des battants :

- Le DÉFI des 11 et 12 septembre 2020 en est la preuve !

Des moments forts qui font du bien au moral, à l'espoir, au cœur et aux comptes aussi (c'est aujourd'hui qu'on a besoin d'un véhicule adapté ou d'un fauteuil électrique !)

- Avant le premier confinement début mars 2020, notre participation au TRAIL BLANC (sous la pluie) a été une réussite. Merci aux organisateurs,

- Et nous avons continué : Ateliers en novembre, décembre 2020 (à la maison à cause de Coco) pour fabriquer des jolies décors de Noël (vendues par l'intermédiaire de facebook toujours à cause du Covid),

- Des TEMPS de PAROLE avec Anne Chervet neuro psychologue nous donnent de mettre des mots sur nos maux, de rire, de trouver quelques outils pour nous soulager dans nos difficultés de souffrants, d'aidants et autres,

- Et ÉVIDEMMENT Re DÉFI les 17 et 18 septembre 2021.

Un rendez-vous des Valloirins incontournable tant il crée une dynamique telle que tous les villageois en sont accros !

Chacun, chacune peut adhérer (ou renouveler son adhésion) à l'Association.

Et pour nous «serrer les coudes» nous avons rejoint le Collectif Solidarité Charcot qui rassemble une quinzaine d'associations pour avoir plus de visibilité et de poids et ainsi mieux se faire entendre à tout niveau.

N'hésitez pas à aller sur leur site pour vous tenir au courant des recherches et des événements qui permettent de se battre et d'avancer face à cette brutale et trop rude maladie !

« Nous sommes les liens que nous tissons. »

SOIS LA AUSSI



## AEP - CENTRE CULTUREL

**Malgré la pandémie l'AEP-Centre Culturel aura été, en cette saison d'hiver 2020-2021, au cœur de la vie culturelle locale. Les salariées, les bénévoles et le jeune stagiaire Jimmy Bouteiller ont animé nombre d'activités, dans le strict respect des règles sanitaires gouvernementales.**

Un « rôle » d'hiver avec l'absence de séances cinématographiques impactant lourdement les ressources du cinéma et malgré tout une bonne fréquentation : à la bibliothèque où le comité de lecture a su offrir un choix judicieux de nouveaux romans, thrillers, policiers et BD ; à la salle d'expositions avec les propositions photographiques de Romain Thirion et de messieurs Suhr et Gorgeu, les aquarelles d'Eglantine Amevet et les peintures de l'association Créartissim' ; aux ateliers et stages variant au fil des mois selon les centres d'intérêt : aquarelle, yoga, sophrologie, linogravure, fabrication de beurre, confection de pochoirs, atelier culinaire enfants. L'école de musique du Syndicat du Pays de Maurienne a pu y être accueillie et a repris les cours le 18 mai, à la fin du troisième confinement. Le temps de fermeture a permis de nombreux travaux sur : l'issue de secours et les portes d'entrée du cinéma, la porte d'entrée du bâtiment, l'enseigne lumineuse extérieure, le remplacement des rideaux de scène et de protection de l'écran, le transmetteur, la reprise de l'installation sonorisation, l'achat de menus outils informatiques, la rénovation de la photocopieuse, la mise en place d'une nouvelle façon de communiquer les événements de l'AEP-Centre Culturel au public avec la pose de deux écrans lumineux extérieurs et enfin le changement de la voiture en leasing, le précédent contrat arrivant à son terme. Ces travaux correspondent à une dépense de 122 243 € dont 90% du prix HT sont pris en charge par le fond de soutien. Les sommes engagées ont pu l'être grâce à une gestion rigoureuse de plusieurs années qu'il faudra maintenir pour pouvoir envisager sereinement l'avenir quand on sait que le projec-



teur numérique vient d'avoir 10 ans ! (investissement obligatoire de 108 000€ en 2011). Une fréquentation plus importante du cinéma alimenterait notre fond de soutien permettant ainsi de futurs investissements. C'est pourquoi il est urgent que le public retrouve le plaisir de retourner au cinéma dont les entrées ont chuté cet hiver de 70% (une grosse perte puisque ce sont ces recettes, augmentées des subventions communale et départementale, qui font vivre le Centre Culturel). Le mercredi 19 mai l'horizon s'est enfin éclairci avec une première projection suivie de deux autres le dimanche 30 mai. Le cinéma fonctionnera ainsi jusqu'au 4 juillet. Du 5 juillet à la fin août deux films par jour (sauf les samedis et les 5 et 15 août). Ce temps de fermeture a permis aussi la préparation de la saison d'été riche d'événements et de manifestations festives organisées par l'AEP-Centre Culturel en liaison avec l'organisation des événements de la station (Marmotte, Highline, Fête patronale des 14 et 15 août, Festi'Alp' du salon du 4X4...) mais aussi avec les associations APEV, Valloire Patrimoine et Culture, Art et Matière ou propres au Centre Culturel. Des expos, des dédicaces, des stages sportifs de cirque, de foot, des stages et ateliers d'informatique, d'aquarelle, de théâtre, de bridge, de création artistique, des conférences (miel et abeilles...), tous destinés à un large public. Et aussi un vide-grenier (1er août) avec vente de livres anciens et récents, BD... Il ne faut pas oublier que, pour que tout fonctionne, l'AEP-Centre Culturel peut compter sur le personnel communal au grand pouvoir d'adaptation correspondant aux demandes nombreuses et variées (électricité, transport, installations...). Salariées et bénévoles les-en remerciant. Des bénévoles très impliqués qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour offrir la Culture à tous les publics valloirins et vacanciers.

*La présidente, Elisabeth Dams  
et les membres du bureau de l'AEP-Centre Culturel*

## VALLOIRE ART CONTEMPORAIN

Une évidence s'est présentée en 2013 lors d'un retour à Valloire : organiser des expositions d'art contemporain avec les artistes que j'avais eu la chance de rencontrer, devenus pour certains des amis. Dans un désir de partage nous avons fondé avec Jean Pierre Cochet et quelques amis membres : « L'association Valloire et l'Art Contemporain » et choisis des artistes qui permettaient de créer un dialogue entre tous, habitants et visiteurs, et la scénographie des oeuvres exposées dans à un lieu exceptionnel. Ces choix contribueraient à faire de chaque exposition un événement à caractère « émotionnel et pédagogique ». Le choix du lieu s'est imposé dès le début avec l'église Notre Dame de l'Assomption, classée monument historique. L'église de Valloire, patrimoine historique et culturel, avait de bonnes raisons d'ouvrir ses portes aux artistes contemporains. En effet durant des siècles, elle fut l'un des commanditaires majeurs des artistes, faisant défiler au sein de ses murs la succession des styles artistiques. Au fil des époques, elle n'a cessé d'accorder une importance particulière aux artistes, pour des raisons sans aucun doute culturelles. Dès lors, lorsque l'on propose à des artistes contemporains de concevoir un projet artistique pour une église consacrée la plupart, sinon tous, réagissent avec précaution et humilité. Conscients de la charge du lieu et de la nécessité d'aborder sa singularité, ils le font



avec encore plus d'attention qu'ils n'en auraient pour les murs blancs d'un espace commercial ou d'exposition. Notre association a été mise en place avec le soutien de la commune et du conseil paroissial, avec comme première invitée : Sophie Calle, artiste mondialement connue. Sophie Calle avait accepté le projet avec une installation : « Voir la mer » imaginée pour le lieu. L'exposition, qui dès l'entrée dans l'église nous laissait entendre le ressac des vagues, aussi magique que reposant, en étonna plus d'un et en réjouit tant d'autres. Les retombées médiatiques nombreuses et enthousiastes nous encouragèrent. Au fil des années nous avons eu le plaisir de recevoir beaucoup d'autres artistes contemporains qui ont proposé des installations surprenantes et émouvantes tels que Sabine Blanc, Jean Michel Othoniel, Jean Claude Ruggirello, Caroline Tapernoux, Johan Creten, Serena Carone. Les restrictions sanitaires ayant imposé une interruption de cette manifestation en 2021, nous nous employons à mettre en oeuvre un nouveau projet et une nouvelle exposition pour l'année 2022. A très bientôt de vous retrouver.

*Martine Rapin, Présidente de l'association Valloire et l'Art Contemporain.*

# Héros ou demi-dieux, figures mythologiques pour contre-ténors



**Gaël de Kerret, directeur artistique du festival, nous explique le titre intrigant de l'édition 2021, la 12<sup>e</sup> ! « Il célèbre l'époque glorieuse des castrats dans l'opéra baroque et ses héros mythologiques... Voix d'ange dans un corps d'homme, ils représentaient le lien entre le ciel et la terre. »**

Le programme «Héros ou demi-dieux» sera donc dédié à ces voix étranges de contre-ténors, voix d'hommes qui chantent dans les aigus comme les femmes altos ! Cependant, le programme exprimera sa diversité par des détours vers la musique instrumentale.

La semaine s'annonce magnifique grâce à la présence exceptionnelle de contre-ténors parmi les plus grands de la scène internationale tels que Franco Fagioli avec le Gabetta Consort, Dominique Visse et Les Sacqueboutiers ou Andreas Scholl avec l'Ensemble 1700 de Dorothee Oberlinger. Le public pourra ainsi apprécier toutes les facettes de ces voix : *falsettistes* dans le répertoire sacré de la Renaissance, *contre-ténors* lyriques pour les opéras baroques... rôles glorieux jadis dévolus aux castrats et représentés par Fagioli, Visse et Scholl, *haute-contre* à la française illustré à Valloire par le jeune et déjà internationalement reconnu Reinoud Van Mechelen, accompagné de son ensemble a nocte temporis.

Le registre des *falsettistes* sera également illustré par l'ensemble Cappel-la Pratensis dans des œuvres de Josquin des Prés, d'un style très différent, comme le souligne Gaël de Kerret : « Avec eux, nous nous imaginerons dans le silence d'une église romane, les pierres soudain caressées par les volutes vocales d'une polyphonie qui exprime la musique des sphères telle que les Grecs la concevaient. »

Dans le registre des musiques instrumentales, le festival invitera le très jeune ensemble Les Curiosités pour des compositions du Savoyard Georg Muffat, musicien-voyageur déjà entendu à Valloire dans le programme Saint Empire ! Les autres ensembles instrumentaux feront la part très belle aux instruments à vent anciens avec Into the winds qui feront éclater les sons puissants et hypnotiques d'instruments rares lors des deux concerts de la Promenade musicale. Quant à Rinascere, pour le concert « Jeune Public-Tous Publics » à Saint-Michel-de-Maurienne, il fera apprécier la voix de soprano de Lise Viricel dans des « tubes » de Monteverdi tels que *Zefiro torna*, plein d'allégresse, ou *Si dolce è'l tormento*, pour les cœurs tourmentés.

La Traverse – c'est le nom du festival *off* – regroupera de jeunes ensembles d'Auvergne-Rhône-Alpes que nous n'avions pas pu accueillir en 2020 pour cause de Covid. Le Consort Brouillamini, quintette de flûtes qui avait brillé à la Scierie de Benoît en 2017, revient avec un programme anglais vibrionnant. Les Léonides, dirigés par Clémence Hoyrup, proposera des sonates de Bach pour viole et clavecin porteuses de paix comme Bach peut l'être. Quant à l'ensemble Alkymia, il nous fera voyager du médiéval au contemporain, mêlant chant, improvisations sur clavier électronique et Musique Assistée par Ordinateur !

La Traverse est aussi ouverte aux « chanteurs amateurs » du concert Valloire enchanté ; ils donneront cette année, sous les directions de Marie-Claude Hoyrup et de Adam Vidovic, des œuvres de et autour de Mozart... dont le fameux *Requiem*.

De l'agilité, il en aura fallu encore cette année 2021 pour retourner vers le plein régime : Festival, Traverse, concert jeune public... Comme il a fallu du courage à nos soutiens, élus et mécènes, pour maintenir leur engagement.

Nous comptons sur le thème « Héros ou demi-dieux, figures mythologiques pour contre-ténors » et tout autant sur les artistes exceptionnels invités, pour rebondir et même surpasser la fréquentation « d'avant » ... avec une pleine jauge dorénavant, du moins on l'espère.

Cette musique est faite pour tous et tous méritent qu'elle leur soit proposée avec les meilleurs talents. Le Festival Valloire baroque s'adresse à tous les publics, qu'ils soient experts et passionnés, amateurs ou néophytes ou même éloignés de la musique ; le festival entend être pour tous un médiateur et il ne faut pas laisser penser que cette musique est élitiste.

Concrètement, le festival est conçu pour être ouvert et « pédagogique » avec son thème rigoureux qui offre chaque année un bagage de culture musicale identifié, avec les concerts de La Traverse et les libre-cours qui sont en entrée libre, avec la Promenade musicale qui rapproche les artistes et le public, avec le concert « jeune public » qui est adapté en programme, en horaire et en prix.

Pour l'heure, le festival 2021 propose un grand bol d'airs somptueux au cœur d'une montagne vivifiante ; puissions-nous tous en profiter pleinement, Valloirins comme estivants !

Dominique Longchamp  
Président des Amis du Festival Valloire baroque



# Valloire

SAVOIE GALIBIER  
FRANCE

**Mairie de Valloire**

Tél. : 04 79 59 03 11

[www.mairie-valloire.fr](http://www.mairie-valloire.fr)

**Ouverture**

Lundi au vendredi

9h à 12h et 15h à 17h

**Suivez la page Facebook de la mairie**

 [mairievalloire](https://www.facebook.com/mairievalloire)

**Téléchargez l'application Iliwap**

 Valloire